No. 22927. e ANNEE. MARDI 19 AOUT 1952.

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 30.—	1 AN	Fr. 65.—
6 MOIS	» 15.25	6 MOIS	» 34.—
3 MOIS	» 7.75	3 MOIS	» 17.50
1 MOIS	» 2.70	1 MOIS	» 6.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 2 28 94 / RÉDACTION: (039) 2 53 77
20 centimes
CHÈQUES POSTAUX IVb 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS	15 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL/JURA BERNOIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.	
SUISSE	21 CT. LE MM.
RÉCLAMES	75 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

Après la décision Truman concernant les montres suisses

L'Amérique demeure fidèle au libéralisme

Genève, le 19 août.

La décision du président Truman de refuser l'augmentation des droits de douane sur les montres, que lui demandaient certains industriels de son pays, a été saluée avec un enthousiasme bien compréhensible par la Suisse, qui était spécialement visée par ces menées protectionnistes.

Mais en dehors même de cet aspect de la question, la décision du président des Etats-Unis a une immense portée internationale. A très juste titre, certains commentateurs ont dit de cette décision qu'elle était « peut-être le signe le plus prometteur que les Etats-Unis aient donné au monde dans le domaine du commerce international depuis le plan Marshall. »

M. Truman a montré qu'il avait parfaitement compris qu'il y avait bien plus en jeu que le désir de quelques fabriques d'horlogerie américaines d'être protégées contre la concurrence suisse. « Notre programme d'accords commerciaux — a-t-il dit — a été établi pour développer et non pour limiter les échanges commerciaux. Elever de nouvelles barrières devant l'importation de montres suisses porterait un coup grave aux efforts entrepris pour développer le commerce international et permettre aux nations amies de gagner les dollars dont elles ont besoin. »

Quand les principes sont en jeu...

Ainsi, et de la propre volonté du président Truman, la question de l'importation de montres n'a été que le prétexte pour la réaffirmation urbi et orbi *de la fidélité de Washington au grand principe du libéralisme dans le domaine du commerce mondial. Certains commentateurs, par inconscience ou mauvaise foi, ont cru habile de souligner que la Suisse, important des Etats-Unis le double de ce qu'elle y exporte, aurait pu déclarer une guerre économique à l'Amérique et que cette menace a peut-être fait réfléchir M. Truman. Cela est évidemment puéril, car, lorsqu'on a une main paralysée, ce n'est pas en se coupant l'autre qu'on retrouve sa liberté d'action. De telles représailles auraient certes pu agacer les Etats-Unis, sans cependant les gêner vitalement, car ils peuvent à la rigueur se suffire à eux-mêmes. Mais la Suisse, qui dépend pour vivre de ses importations, n'aurait fait qu'aggraver sa situation. Notre chance, en somme, était que dans une affaire de première importance pour nous, des principes infiniment plus importants pour l'Amérique jouaient en notre faveur.*

Un peu d'histoire.

C'est en l'examinant dans le cadre de l'évolution historique de la politique américaine que la décision du président Truman prend toute sa valeur. Cette décision a servi de prétexte à la réaffirmation du principe du libéralisme économique. Mais ce principe, en Amérique, est tout nouveau. Il ne date que de juin 1934, il y a moins de 20 ans. Avant cette date, et pendant presque 70 ans — soit depuis 1865 — la politique commerciale américaine était, tout au contraire, ultra-protectionniste.

(Suite page 3.) Paul-A. LADAME.

Pourra-t-on l'opérer ?

Somerset Maugham, l'illustre auteur anglais qui, venu en Suisse pour se faire opérer d'une hernie, est trop faible pour que les chirurgiens osent procéder à toute intervention. Ci-dessus, un portrait de l'écrivain âgé actuellement de 78 ans.

Parce que l'artificier avait peur

le metteur en scène français G. H. Clouzot a raté le clou de son prochain film « Le salaire de la peur » : l'explosion d'un rocher de 80 tonnes.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Paris, le 19 août.

Le metteur en scène G. H. Clouzot a le chic pour dénicher les lieux propices au tournage de ses films. Il vient de battre le record en installant ses caméras sur les collines du Domaine de Luminy, entre Marseille et Cassis. La vue plongeante découvre une étroite route en lacets qui conduit à la pittoresque calanque de Sugitton.

Mais la calanque où ira tout à l'heure se baigner la charmante Annbella, venue là en spectatrice, ne figurera pas dans le film dont l'action, on le sait, se situe dans un petit pays du « Vénézuela ».

Rappelons-en le scénario :

Dans un pays d'Amérique du Sud ou d'Amérique Centrale, plusieurs puits de pétrole sont en feu. L'incendie exerce des ravages considérables. Un seul moyen de l'arrêter. Faire sauter les puits en danger. Mais pour parvenir à ce résultat, il faut transporter sur les lieux un chargement important de nitroglycérine par des routes cahoteuses et invraisemblables.

Des volontaires se présentent contre monnaie sonnante et trébuchante et parmi eux il y a Mario, Luigi, Jo et Bimba. Le premier camion qui part est conduit par Luigi et Bimba. Le second par Mario et Jo.

C'est l'odyssée de ce dernier qui nous est contée avec forces péripéties dans le film.

Mario, autrement dit Yves Montand, a décidé de faire équipe avec Jo que personnifie Charles Vanel.

Au début du parcours, Mario est peureux et est impressionné par le renommé de « dur » de son compagnon. Peu à peu, il découvre sa force et la couardise de son accompagnateur.

Finalement, il triomphera de tous les obstales non sans avoir perdu son compagnon de route !

(Suite page 3.)

Echos

Géographie !...

Les Français, dit-on, connaissent mal la géographie. D'autres peuples ont le même défaut.

L'autre jour, à New-York, une demoiselle de très bonne famille, parente du gouverneur Dewey, reçoit une carte postale d'Italie sur laquelle son fiancé avait écrit :

— Je passe des moments délicieux. Florence est magnifique !

Et la jeune fille de répondre d'un stylo vengeur :

— Je passe aussi des moments très agréables. Particulièrement avec votre cousin Harry.

Les Fêtes de Genève

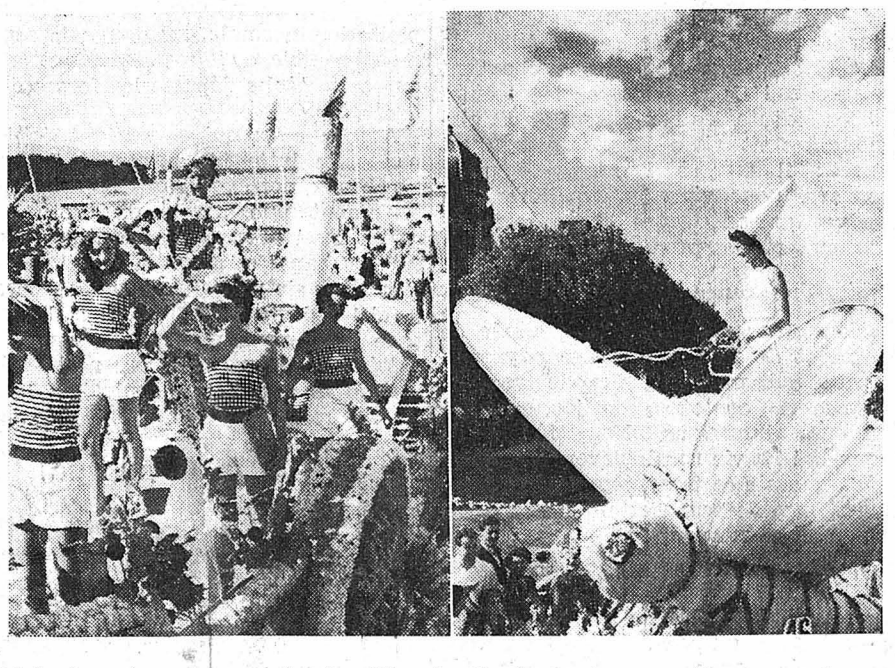

Malgré un temps incertain, les fêtes de Genève ont remporté un grand succès. Voici deux photographies prises lors du magnifique corso fleuri : à gauche, un bateau avec son équipage et, à droite, « la fée blanche ».

Sur les hauteurs du Val-de-Ruz

Les routes d'aujourd'hui et d'autrefois. - La route moderne, ses avantages et ses dangers.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Villiers, le 19 août.

On voudra bien m'excuser si, dans mes lettres à « L'Impartial », je nage souvent à pleines brasses dans mes souvenirs. C'est un effet de l'âge ; je ne suis pas un Mathusalem et ai conservé un coeur très jeune, et pourtant les années s'accumulent, l'une sur l'autre, inexorablement, et je crois que tous les gens qui sont dans ce cas éprouvent leurs plus douces joies à ressusciter quelque peu le passé, ce « bon vieux temps » dont l'évocation nous rappelle bien des bonnes choses, comme la vie et les goûts simples des gens d'autrefois, en même temps que ses mauvais côtés, car il en avait aussi.

Ces dernières semaines, une équipe de cantonniers de l'Etat, le visage caché par un masque de graisse en raison des chaleurs torrides qui régnaient, a gratifié d'une « couverture », c'est-à-dire d'une couche supplémentaire de gravier et goudron, la route conduisant des Hauts-Geneveys à Villiers, devenue l'une des plus belles de notre canton. C'est la venue (depuis 1948) de nos trolleybus, et l'arrachage de la ligne ferrée de notre vieux tram, qui nous a valu cette belle et utile réfection. Ayant comme tout le monde parcouru mon pays en long et en large, j'ai pu faire des comparaisons entre la route en question qui, d'un bout à l'autre, a une largeur de 6 à 8, et même 10 mètres selon les endroits, et certaines routes des vignobles neuchâtelois et vaudois, à la traversée de nombreux et vieux villages, permettant à peine, sinon pas du tout, le croisement des véhicules qui les sillonnent dans l'un et l'autre sens. Nous avons donc de la chance de ce côté-là, et souhaitons qu'une telle aubaine soit également échue sans trop tarder à certains de nos concitoyens habitant d'autres régions de notre canton et de notre pays, qui attendent là-dessus depuis longtemps.

Les routes poussiéreuses d'autrefois

Et puisque j'ai parlé plus haut de souvenirs, voici que je pense aux routes de ma jeunesse, aux routes cantonales s'entend, qui ne voyaient encore circuler que de lourds chars de bois, de billons et de foin, aux roues ferrées, et le dimanche que des antiques «brecettes» avec un banc à l'avant pour les humbles, ou, pour les gens plus fortunés, les « breaks », avec un banc à l'avant et deux bancs se faisant vis-à-vis à l'arrière. C'était là le véhicule « nec plus ultra » pour les grandes occasions, noces, baptêmes, voyages à la ville ou d'un village à l'autre. Une portelette, à l'arrière, facilitait l'ascension aux dames d'alors, dont les longues jupes traînaient jusqu'à terre. Entre parenthèses, ceci me fait aussi ressouvenir de ces dames (ma mère par exemple), sujettes à cette mode qui nous paraît aujourd'hui incommode sinon un tantinet ridicule, qui, lorsqu'elles marchaient sur nos routes poussiéreuses, devaient, d'une main, relever leur jupe; on en rit maintenant, mais je vous assure que ce geste, chez certaines d'entre elles du moins, avait quelque chose de très gracieux... car les dames, on le sait, font tout avec grâce, et j'espère beaucoup que les dames d'aujourd'hui et de demain, malgré un certain courant qui les incite à imiter l'homme en tous points, sauront pourtant conserver, le plus possible, cette grâce et cette élégance qui sont parmi les plus beaux privilèges que leur ait accordés la nature.

(Suite page 3.) Ad. AMEZ-DROZ.

Un club original

Les malades qui ont repris goût à la vie grâce à la présence « amicale » d'un animal, les isolés, les découragés qui trouvent un réconfort quotidien dans la société d'un chat, d'un chien, d'un oiseau, ont décidé de créer un « club du réconfort par l'animal ».

Ce club se propose de faire une exposition des « animaux au secours de l'homme », d'organiser des conférences et de projeter des films pour enseigner la manière d'élever les petits animaux que l'homme aime à avoir à ses côtés.

Comblomanie

Le comble de la conscience chez un jardinier : Bêcher son voisin.

Notes d'un passant

Les gens du Palais se sont de nouveau fait traiter de cachottiers la semaine dernière.

M. Kobelt, en effet, n'avait pas annoncé à la presse suisse la visite de courtoisie et d'information que lui avait faite le sous-secrétaire d'Etat à la Défense américain, M. Nash, et c'est par un journal de Chicago que l'opinion helvétique l'a apprise. Comme les « newspapers » yankees n'y vont pas de main morte et en rajoutent toutes les fois qu'ils en ont l'occasion, le «canard» des bords du Michigan avait profité de la circonstance pour affirmer que la Suisse abandonnait sa neutralité traditionnelle...

Rien que ça !

Naturel'ement, à Berne, cela fit un raffût de tous les diables, alors qu'aux USA on disait : « Enfin, voilà ces Suisses devenus raisonnables ! » et qu'à Moscou on proclamait : « Voici qu'une nouvelle et formidable intrigue se noue... »

Le fait est que toutes sortes d'interprétations cocasses et dangereuses peuvent résulter d'un geste de simple courtoisie, au surplus parfaitement innocent. En effet. On sait fort bien que les Suisses sont neutres et le resteront. On sait aussi que nous achetons notre armement à qui veut bien nous le fournir, que ce soit l'Angleterre, la France ou la Tchécoslovaquie. On sait enfin que chez nous tout vient et passe par le Parlement et que les conseillers fédéraux redoutent même l'apparence d'un pouvoir personnel...

Dès lors, les journalistes de la Ville fédérale se demandent pourquoi on ne les renseigne pas lorsqu'un événement, petit ou grand, se produit et pourquoi il faut toujours qu'ils apprennent via Chicago et avec six semaines de retard ce qui se passe à Berne...

D'un côté je leur donne raison.

Parce que la Suisse qui n'a rien à cacher, éviterait ainsi toutes complications fâcheuses.

Mais d'un autre côté je leur donne tort. Car il est anormal que nos conseillers fédéraux fournissent un communiqué à la presse chaque fois qu'ils reçoivent un hôte étranger ou qu'ils invitent une notabilité à déjeuner. A ce taux-là on n'en finirait plus et M. Petitpierre lui-même passerait son temps à téléphoner à l'Agence télégraphique suisse pour lui fournir la liste de ses « visites » et de ses réceptions.

Un système comme l'autre a ses avantages et ses inconvénients.

On ferait donc bien de dénicher au Palais un personnage capable d'arranger tout cela, et de donner satisfaction à la presse, tout en faisant preuve de discrétion et de tact.

A mon humble avis, ça ne doit tout de même pas être la quadrature du cercle, et avec un peu de bonne volonté...

Le père Piquerez.

Inondations catastrophiques en Angleterre

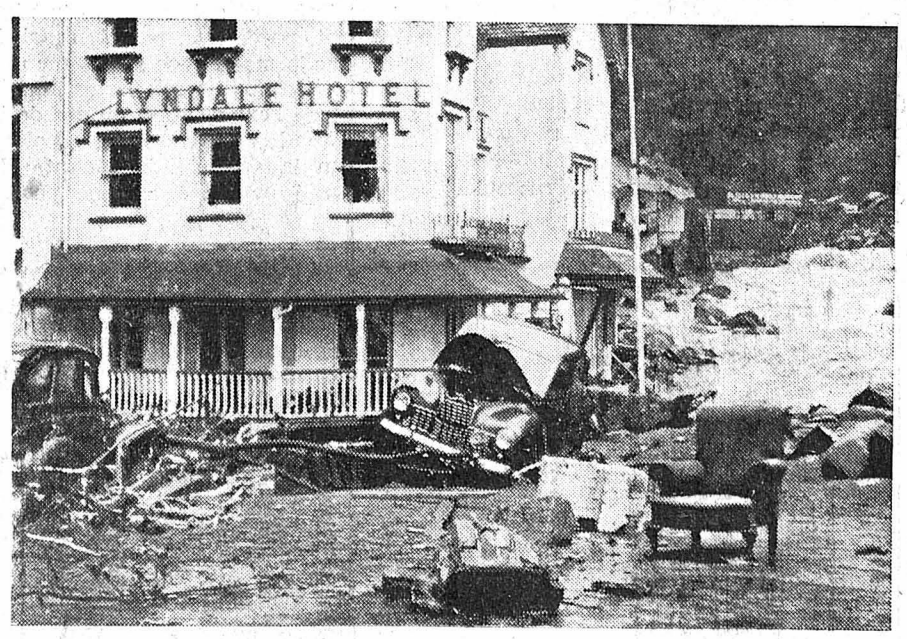

A la suite des pluies torrentielles récentes, un peu partout en Angleterre, des pont ont été emportés, des villages isolés. En outre, on déplore un bilan tragique : 10 morts et 38 disparus. Notre photo montre des hôtels à Lynmout détruits par les flots.

Au large de la Corse

Une nouvelle course au trésor

est entreprise pour rechercher le butin fabuleux de Rommel : 100 milliards !

Le calme du petit port d'Antibes n'a pas été troublé le moins du monde par le départ précipité de la « Romany Maid » (la « Fiancée-du-Gitan »). Sur la vieille jetée de pierre, de nombreux touristes assistaient par curiosité à l'appareillage. Mais deux hommes seulement, dans ce fourmillement de jour de fête, savaient, écrit André Costes dans « France-Soir », que cette puissante vedette de 45 tonneaux, battant pavillon britannique, allait entamer la plus authentique et la plus hallucinante course au trésor dont on puisse rêver.

Ces deux hommes venaient de remettre au commandant du bord une caisse contenant d'indispensables accessoires de matériel de plongée. L'équipage de la « Romany Maid » attendait depuis trente heures cette précieuse livraison pour lever l'ancre et cingler vers la Corse.

Quarante-huit heures plus tôt, une étrange et discrète information concernant le fameux trésor de l'Afrika Korps, que les officiers nazis avaient reçu l'ordre d'immerger au large de Bastia, dans la nuit du 17 septembre 1943, avait déclenché le mécanisme d'une nouvelle aventure.

Quel butin !

Seul de tous les trésors de guerre raflés un peu partout par les Allemands, celui-ci n'a pas encore été retrouvé. Pourtant, des documents précis dont l'authenticité n'est pas mise en doute, prouvent qu'il se compose de six caisses étanches pesant de 800 à 1000 kilos chacune, renfermant un butin provenant des pillages systématiques effectués par les troupes allemandes chez les riches israélites de Tunisie.

Selon les estimations faites après une enquête menée par les autorités françaises, grâce aux renseignements recueillis par le consul de France à Stuttgart, la valeur du trésor immergé atteint le chiffre fantastique de cent milliards de francs français.

Selon des révélations faites l'an dernier par « France-Soir », les fameuses caisses doivent être immergées à l'embouchure du fleuve Golo, à 20 kilomètres au sud de Bastia. C'est effectivement dans ces parages qu'en août 48 les autorités françaises firent rechercher le trésor par l'Allemand Rodolph Loedenberg, spécialiste des récupérations maritimes, opérant avec un équipage recruté à Brême. Ces recherches n'eurent aucun résultat.

Une Américaine de New-York, Mrs Ruth Bond, a pris à son compte les frais de la nouvelle expédition de la « Romany Maid ». M. Henri Helle s'est occupé de toute la partie technique et c'est la difficulté de trouver certaines pièces mécaniques pour les appareils de plongée qui retarda de plusieurs heures l'appareillage.

Une étrange bataille

Cependant l'équipage de la « Romany Maid » ne pense pas avoir l'exclusivité des récentes révélations, sur lesquelles nous ne pouvons évidemment donner que les succinctes indications fournies par M. Helle. Il est probable que d'autres équipages dont un parait être muni d'un nouveau scaphandre italien semi rigide permettant un travail beaucoup plus efficace aux profondeurs indiquées, se trouveront en cette fin de semaine dans la zone indiquée.

Une étrange bataille se prépare en mer pour la possession des cent milliards de Rommel, dont les deux tiers reviendraient à l'Etat en cas de découverte à l'endroit supposé, celui-ci se trouvant dans les eaux territoriales françaises.

Le quart d'heure agricole

La situation agricole à mi-août n'est pas réconfortante

Il faut du courage aux agriculteurs

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Saignelégier, le 19 août.

« Il ne faut pas s'en faire » chante-t-on dans les milieux où la confiance en Dieu domine les mauvais jours. C'est réconfortant, certainement, d'avoir le coeur bien en place pour attendre stoïquement la fin d'une calamité.

Le paysan, qui regarde ses granges vides, ses écuries dévastées par les épidémies, ses champs brûlés par le soleil, ses jardins sans légumes, manque de confiance et de courage. « Quel métier de misère », s'écrie-t-il. Adieu la terre libre et généreuse que chantent les poètes ! Ce ne sont pas les poèmes ni les statuts, les conseils ni le dirigisme qui font vivre l'agriculteur. C'est exact : il faut à l'agriculture, pour tourner, pour vivre et équilibrer son budget annuel, autre chose que des discours et des promesses.

Une année tragique : 1893

Nous nous rappelons 1893, année de ruine et de misère pour les paysans ; année qui provoqua l'exode vers la France de centaines de jeunes agriculteurs jurassiens. Nous fûmes de ceux-là ! La vie rurale devenue une débâcle morale et financière, il ne restait qu'un remède aux victimes : s'en aller, déserter la campagne !

Comme cette année, le désastre rural de 1893 eut des effets très lourds pour les paysans, et sans doute beaucoup plus graves qu'aujourd'hui. Ils furent provoqués par une sécheresse plutôt froide, qui débuta déjà en mars pour se terminer à fin juillet. Aucune plante ne sortit de terre, sauf les céréales. Pas de fourrage, pas de pâture, pas de légumineuses, pas de fruits. On nourrissait le bétail d'herbes marécageuses, de feuillages forestiers, surtout de feuilles de frênes ; même de dare !

Dès le mois de juin, les paysans se débarrassaient de leur bétail à tout prix ; une bonne vache se vendait 70 à 80 fr. ; le kg. de viande, à la boucherie, valait 30 centimes ; une bonne jument trouvait un acheteur pour 250 fr. ; les éleveurs abandonnaient les poulains de l'année sur un champ de foire parce que personne ne voulait les payer à 50 fr.

Il suffit de trois jours de pluie...

Les paysans n'attendaient plus rien de bon d'une année décapitée de ses ressorts productifs, lorsque, au matin du 1er août, ils voyaient leurs prairies brûlées, entièrement reverdies. Trois jours de pluie avaient opéré ce miracle. Au 15 septembre, les granges s'emplissaient de regains abondants et bien séchés ; la situation agricole devenait satisfaisante. Peut-on encore espérer le même dénouement en ce 15 août 1952 ? Pourquoi pas ? La pluie commence à tomber et les prairies reverdissent ; si cela continue, nous aurons une bonne récolte de fourrage à fin septembre.

Ne nous décourageons pas, comme le recommande le «Pays Romand», dans un article intitulé : « Il faut beaucoup de courage » :

« Nos milieux campagnards sont parfois trop prompts à se désespérer lorsque les circonstances sont défavorables à leur profession et que les difficultés deviennent plus pressantes.

On les comprend lorsqu'on sait que bien souvent la situation d'un agriculteur, bien loin de s'améliorer avec les années, tend à devenir, au contraire, plus précaire, parce qu'il a fallu contracter des emprunts que l'on espérait être provisoires et qui se prolongent indéfiniment, parce que, parfois aussi, il semble que la malchance s'abat sur une famille, occasionnant des pertes imprévisibles dans l'exploitation ou des déficiences dans le rendement des récoltes, enfin, bien des causes indépendantes de leur volonté et qui leur font perdre courage.

Faut-il s'étonner, si, en face de ce qu'on peut appeler la douloureuse existence du paysan obéré et malchanceux, il en vient à déplorer une vie qui lui paraît, non seulement ardue, mais encore incapable d'assurer aux siens le minimum indispensable à tout être humain et provoque un mécontentement qui se justifie dans une grande mesure et lui donne l'impression qu'il est la victime d'une situation inextricable.

Ajoutez encore que les difficultés toujours croissantes de se procurer la main-d'oeuvre nécessaire à toute exploitation normale, lui donne le sentiment pénible qu'il est seul à lutter et que cette tâche dépasse les forces dont il dispose.

A tous ceux qui se sentent épuisés par cette lutte incessante et ils sont nombreux, nous voudrions apporter non seulement une parole de sympathie, mais aussi d'encouragement. S'il est un peu banal et pas très charitable de leur dire simplement qu'après l'orage, le ciel redevient serein et que le courage peut surmonter toutes les difficultés, nous croyons cependant que malgré les apparences contraires, la situation générale de l'agriculture va au devant de jours meilleurs.

Certes, nous ne nous faisons aucune illusion, nous n'espérons pas que par un coup de baguette magique, le paysan dans l'avenir sera mis au bénéfice d'une situation de tout repos et qu'il jouira des avantages résultant d'une profession qui lui assure une existence confortable à l'abri de tout souci quotidien.

Non, car il faut rester dans la réalité des choses et l'on doit admettre que le paysan devra payer un certain tribut à l'insécurité de son travail, toujours soumis aux lois de la nature, mais si véritablement il prend conscience de sa valeur et de ce que représente son labeur dans la vie économique du pays, il se rendra compte qu'aucun peuple, comme aussi aucun gouvernement ne pourra envisager la disparition de l'agriculture, qui aboutirait à la ruine du pays lui-même.

Mais pour que les paysans puissent acquérir la place qui leur revient, il faut qu'ils s'inspirent des sentiments de solidarité qui les unissent étroitement les uns aux autres et qu'en plus, ils pratiquent une politique qui permette de réaliser un front homogène assez puissant pour obtenir le plein succès de leurs revendications.

Le salut sera le prxi de cet effort. »

Al. G.

Pourquoi tant s'émouvoir ?

Le statut du lait

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Cernier, le 19 août.

Bien des journaux ont consacré leur éditorial ou des articles, ces derniers quinze jours, au statut du lait. Le chroniqueur agricole se voit ainsi obligé d'en dire quelques mots quoique cela ne soit pas un sujet dont il faille s'émouvoir pour le moment.

Ceux qui connaissent nos institutions démocratiquess savent qu'actuellement, tout projet de loi ou d'arrêté fédéral est élaboré par le département compétent. Ce projet est ensuite soumis aux grandes organisations économiques et aux gouvernements cantonaux qui le renvoient avec leurs critiques et leurs suggestions. Le projet est alors remanié, afin qu'il corresponde, pour autant que cela soit possible, aux voeux de ceux qui l'ont étudié. Il est soumis ensuite à une commission des Chambres, revient au Conseil fédéral puis retourne aux Chambres proprement dites. Lorsqu'il s'agit d'un arrêté pris en vertu de la loi sur l'agriculture, la navette qu'effectue le projet est complétée par un passage auprès d'une commission consultative formée de différentes personnalités représentant les grands groupes économiques.

La réadaptation du projet après chaque renvoi au Conseil fédéral doit être un casse-tête pour MM. les fonctionnaires fédéraux. Ayant la certitude de devoir recommencer plusieurs fois leur travail, il est possible qu'ils ne vouent pas tous les soins voulus à leur première ébauche. Et cela est bien regrettable.

Les premières attaques

Examinons brièvement ce qui s'est passé pour l'arrêté concernant l'économie laitière.

Le projet a été envoyé à différents groupes économiques et il s'en est trouvé un qui l'a « passé » à la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Celle-ci, dans un éditorial virulent, s'est attaquée au statut du lait tel qu'il était présenté par la Division de l'agriculture, et la grande majorité de la presse suisse l'a suivie. Des soi-disant spécialistes ont joué aux censeurs, ils ont épluché le projet sans rien y comprendre, les plus acharnés contre l'étatisme se sont élevés contre l'indépendance des associations de producteurs, ils ont parlé d'un Etat dans l'Etat, ils ont crié au scandale parce que l'Etat délègue ses pouvoirs à une association privée. C'est à n'y rien comprendre. Tout a été sujet à démolition : la vente du lait selon la qualité, la répartition du débit dans les villes par quartiers, les contrats de production avec les agriculteurs. Pour qui connait quelque peu notre organisation laitière en Suisse, la lecture de ces articles ne pouvait provoquer que la pitié pour leurs auteurs. Ils s'acharnaient à parler de quelque chose qu'ils ne connaissent pas. Il leur aurait suffi d'étudier ce qui se passe depuis de nombreuses années, pour comprendre que le projet n'innove rien. Au contraire, il allège certaines dispositions qui étaient souvent trop rigoureuses.

Une conférence de presse (trop) discrète

Il est vrai que la rédaction de M. Landis n'était pas faite pour leur faciliter la tâche. Notre grand chef des problèmes agricoles essaya de leur expliquer de quoi il s'agissait. Il convoqua une conférence de presse. Cela fut fait d'une manière fort discrète. Si discrète même qu'un nombre très restreint de journalistes y assistaient. M. Peron était du nombre, ce qui lui donna l'occasion, une fois de plus, d'écrire pour « La Suisse » un de ces articles dont il a le secret et où il expose à sa façon les problèmes agricoles. La plupart des autres journaux eurent recours à une agence de presse politique qui, d'une manière générale n'est guère plus favorable à la classe paysanne. Même, « La Nouvelle Revue » de Lausanne, qui généralement est très objective, a suivi le mouvement.

A qui la faute ?

C'est regrettable de le dire, mais il semble qu'à la Division de l'agriculture, on aurait pu faire en sorte que la presse soit mieux renseignée.

Le problème est ardu, il est vrai. Mais pourquoi, certains journalistes veulent-ils imiter le chef d'une organisation commerciale très connue, qui disait avec un bon accent zurichois : « Moi ! je suis le spécialiste des problèmes que je ne connais pas. »

Les membres de la Commission consultative pour la loi sur l'agriculture ont été plus sages. Après quatre séances de délibérations, ils ont admis que la question laitière était plus complexe qu'ils ne le croyaient. Ils ont alors ajourné leurs discussions, afin que chacun puisse étudier le problème et ils ont prié la Division de l'agriculture de présenter un projet plus intelligible.

Et l'affaire en est là.

Elle nous rappelle en tous points les polémiques qui ont entouré l'élaboration de la loi sur l'agriculture. Alors qu'elle était à l'état d'ébauche mal dégrossie, elle a été vivement attaquée par ses adversaires. Toute la presse a suivi le mouvement et cela a créé parmi la population un sentiment qui lui était défavorable. C'est sur ce sentiment que les promoteurs du référendum comptaient. La preuve en est que les arguments qu'ils avançaient contre le projet final n'avaient souvent aucun sens car c'étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient utilisés contre le premier projet. Entre temps, la loi avait été modifiée. A cette petite différence près, bien des arguments étaient justes...

Le mal n'est pas trop profond

Cette fois-ci, les adversaires du projet ont eu moins de succès dans leur tentative. Une partie de la presse ne les a pas suivis, entre autres, tous les journaux syndicalistes. Les quotidiens ont cru bien faire en en parlant mais il est probable que les lecteurs se sont plus intéressés à ce monstre dénommé Gavillet qu'à notre économie laitière. Le mal n'est donc pas très profond.

Il faut espérer tout de même qu'à l'avenir, la Division de l'agriculture s'efforcera de ne pas donner aux détracteurs de la paysannerie une pâture si facile. Ne serait-il pas possible de présenter des projets acceptables, plutôt que d'attendre que d'autres les rendent acceptables ?

Maurice GUEISSAZ.

— Bonjour Monsieur... je suis le contrôleur du fisc !

PETITS ECHOS du vaste monde

Mort d'un physicien italien. — On apprend lundi la mort, à l'âge de 73 ans, du professeur Lauretto Tieri, savant bien connu dans le monde de la physique expérimentale. Il fut directeur de l'Institut de physique d'Arcetri de 1933 à 1949 et auparavant chef de l'Institut de physique de Messine. Le défunt a succombé à une crise cardiaque.

Le président de Libéria en Espagne. — M. William Tubman, président du Libéria, est arrivé lundi à San Sebastian, venant de Bilbao, en compagnie de M. Artajo, ministre des affaires étrangères d'Espagne. Il a été salué par le général Franco, qui l'a invité à visiter son pays.

Tragique méprise. — La flotte américaine communique que son bateau de sauvetage « Grapple » a été atteint par deux obus tirés d'un dragueur de mines américain et a été endommagé. Deux hommes du « Grapple » ont été tués et 9 blessés, dont 3 sont en danger de mort. Le communiqué rapporte que cet incident s'est produit vendredi à la hauteur de Hungham, en Corée. Les deux bateaux étant distants d'un demi-mille et la visibilité était mauvaise.

Secousse sismique en Italie. — Une secousse tellurique, qui a provoqué une vive panique, s'est produite à Benevent, lundi. Les habitants de la bourgade se sont précipités dans les rues. On ne signale ni victimes ni dégâts.

Mortes de chaleur aux U. S. A. — Cinq personnes sont mortes à Dallas, victimes de la vague de chaleur qui sévit actuellement au Texas. Dimanche le thermomètre a enregistré 43 degrés à Henrietta, dans le nord de cet Etat. Par ailleurs, la sécheresse qui règne depuis 15 jours dans cette région a déjà causé pour environ 68.000.000 de dollars de dégâts aux récoltes.

Tragédie familiale. — Une famille composée de 6 personnes effectuait une excursion en canot moteur, à Fresh Water Bey. On a trouvé lundi, près d'un rocher, les débris de l'embarcation. Deux occupants, un jeune homme de 22 ans et son frère d'une douzaine d'années ont pu se sauver. Ils ont déclaré que le moteur avait eu une panne et que le canot a heurté un rocher. Le père, la mère et les deux soeurs se sont noyés.

Après avoir mené à bien l'affaire de la fausse formule atomique, Phil et Wilda se retrouvent enfin en tête à tête et Phil raconte à sa fiancée le coup de téléphone de la tante Mildred.

Après la décision Truman concernant les montres suisses

L'Amérique demeure fidèle au libéralisme

(Suite et fin)

Jusqu'en 1865, les Etats-Unis n'avaient joué qu'un rôle très modeste dans le commerce mondial. Ses industries naissantes ne suffisaient pas à la consommation. Elle devait importer de l'étranger. Ses tarifs douaniers étaient très modérés, uniquement fiscaux et nullement protectionnistes. La guerre de Sécession coïncida avec une forte expansion de l'industrie qui, encore jeune et instable, demandait à être protégée, et avec la prise du pouvoir par les Républicains, eux-mêmes représentants de ces régions industrialisées. C'est ainsi, à la fois pour couvrir les frais de la guerre civile et pour protéger les industries, que l'Amérique entra dans la voie des hauts tarifs. A travers les lois McKinley, en 1890 ; Dingley, en 1897 ; Fordney-Mac Cumber, en 1922 et enfin Hawley-Smooth, en 1930, les Etats-Unis glissèrent avec une rapidité toujours croissante sur la pente du protectionnisme le plus outrancier. En 1930, ils étaient le pays le plus protectionniste du monde. Leurs tarifs douaniers, inflexibles, avaient, selon l'expression de l'économiste Vines, la hauteur de gratte-ciel.

La politique de l'équipe de Roosevelt.

Après l'élection de F.-D. Roosevelt, en 1932, la nouvelle équipe ministérielle, et surtout le secrétaire d'Etat Cordell Hull, se mit à repenser toute la question. La terrible crise économique de 1930 avait rendu les Etats-Unis sceptiques quant aux bénéfices réels du protectionnisme. La nature des exportations de l'Amérique avait changé. Il devenait de plus en plus nécessaire de trouver des débouchés dans le monde. La politique du New Deal rendait également indispensable de développer les exportations. Enfin et surtout, Washington se rendait compte que seuls des échanges internationaux aussi libres que possible pouvaient permettre aux débiteurs de payer leurs dettes. En d'autres termes, pour exporter ses produits aussi librement que possible, l'Amérique devait laisser entrer chez elle les produits de l'étranger aussi librement que possible.

Telles sont les réflexions qui se trouvent à la base du Reciprocal Trade Act *de 1934, conçu par Cordell Hull et accepté par le Congrès élu en même temps que F.-D. Rossevelt. Cette loi sur le commerce réciproque permettait au président de conclure avec d'autres pays de accords de commerce bilatéraux et de baisser les tarifs jusqu'à 50% au maximum, sans avoir besoin de consulter le Parlement. Le but évident de cette législation, révolutionnaire pour les Etats-Unis, était de faciliter à la fois les exportations et les importations, pour hausser le niveau de vie et augmenter le pouvoir d'achat de la population américaine. Cette politique était conforme à la plus pure tradition du libéralisme.*

Cette doctrine repose essentiellement sur deux principes : la liberté de l'initiative privée et le libre jeu du mécanisme des prix comme régulateur des échanges. Ces principes présupposent non seulement la liberté de mouvement, aussi complète que possible — et il est à noter que des tarifs douaniers fiscaux raisonnables, dits «conformes», ne sont pas considérés comme une entrave — mais aussi, et surtout, l'abstention de toute intervention de l'Etat dans le jeu, particulièrement sur le plan monétaire. La pièce maîtresse du système libéral de l'organisation du commerce mondial est ce que l'on appelle « la clause de la nation la plus favorisée ». C'est-à-dire que chaque Etat accorde par principe à tous les Etats les mêmes conditions que celles accordées précédemment à un autre Etat.

Par une étrange coïncidence, les Etats-Unis renversaient, en 1934, soixante-dix ans de politique protectionniste et adoptaient le libéralisme, au moment précis où l'Allemagne, sous l'influence d'Hitler, qui venait de conquérir le pouvoir, et par les soins de Schacht, se lançait dans la politique dirigiste la plus antilibérale que le monde ait connue avant le plein développement de l'URSS.

Les résultats, d'ailleurs, ne tardèrent pas à donner raison au libéralisme de Roosevelt-Hull, et tort au dirigisme de Schacht-Hitler. En 1936, les exportations des Etats-Unis dans 16 pays avaient augmenté de 40 pour cent par rapport à 1934, alors que celles de l'Allemagne hitlérienne n'avaient augmenté que de 1,8 pour cent.

Autre bizarre coïncidence, la Grande-Bretagne, qui avait été la championne du libre-échange de 1860 à 1914, alors que les Etats-Unis voguaient dans les eaux protectionnistes, abandonna ce principe pour celui du protectionnisme et de la préférence impériale, au moment même où l'Amérique l'adoptait.

La portée de la décision présidentielle.

Cette digression historique, d'ailleurs fortement abrégée, nous a paru indispensable pour bien faire comprendre la portée de la décision du président Truman. En réaffirmant le principe du libéralisme commercial, il reste dans la grande tradition de F. D. Roosevelt. Il maintient le dogme selon lequel le mouvement le plus libre possible des capitaux, des marchandises et des hommes est le moyen le plus efficace d'assurer le plein emploi et la hausse des niveaux de vie. Il démontre que les grandes proclamations américaines au sujet de la liberté ne sont pas que des phrases, mais qu'elles les mettent en pratique, même contre la volonté ou l'intérêt de groupes américains puissants, comme Elgin, Hamilton ou Cenerazzo.

En saisissant au vol le prétexte des montres suisses, le président des Etats-Unis a fait un geste d'une immense portée pour fortifier la confiance des nations libres envers leur puissante alliée d'outre-Atlantique. Quelle que soit l'issue des élections présidentielles de novembre prochain, il est certain que l'Amérique a inscrit, le 14 août 1952, une date qui demeurera dans les tablettes de l'histoire mondiale.

Paul A. LADAME.

Parce que l'artificier avait peur

le metteur en scène français G. H. Clouzot a raté le clou de son prochain film « Le salaire de la peur » : l'explosion d'un rocher de 80 tonnes.

(Suite et fin)

Un rocher qui ne saute pas

Il s'agissait donc, dans ce coin grandiose et désertique, dont le silence était seulement troublé par le chant des cigales, de faire sauter le bloc de rocher qui obstrue la route suivie par les camions, un bloc de 80 tonnes. Or, au lieu d'employer la nitro, on décida de pulvériser le « caillou » au moyen d'une charge de 50 kg. de dynamite. L'artificier, craignant les effets d'une trop grande explosion, n'avait pas voulu utiliser le puissant explosif. Résultat : le rocher fut quelque peu disloqué, mais la fumée de l'explosion dissipée, on s'aperçut que « l'obstacle » était toujours en lace. Tout était à refaire...

— « Voyez-vous, nous disait Clouzot, dont le travail de toute une matinée venait d'être f... par terre en quelques secondes (perte sèche 400.000 fr.) quand on tourne un film, il ne faut jamais tricher, et demain je jouerai le jeu. Je ferai mettre 100 kg. de nitroglycérine sous le rocher et il faudra bien qu'il se volatilise... » Vanel et Montand eux, sont moins impatients.

Le métier d'acteur n'est pas toujours drôle !

Yves Montand qui a sensiblement maigri et offre un visage bronzé par les rayons de soleil de son midi natal, nous dit très simplement en mâchonnant une brindille : « Je considère ce rôle comme mon premier grand rôle. Tout ce que j'ai pu faire auparavant, n'était pas très brillant ! On ne peut formuler des pronostics sur un film qui va sortir, mais, je crois que celui-là ne sera pas mal. Charles Vanel hoche la tête en mordillant le tuyau de sa bouffarde : « Nous pouvons dire que le tournage des scènes du salaire de la peur ne fut pas toujours une partie de plaisir. Près de Nimes, par exemple, nous avons dû patauger dans une mare innommable qui renfermait de la bentonite et de l'eau. Non seulement nous sommes sortis de là noirs comme des Sénégalais mais encore nous avons souffert de conjonctivite ».

Le tournage aura duré en définitive cinq mois, mais le film comptera environ trois heures de projection.

BOXE

Conclusion du match Walcott-Marciano

Le combat pour le titre mondial toutes catégories entre Jersey Joe Walcott, tenant, et Rocky Marciano, challenger, a été conclu. Il aura lieu en 15 reprises le 23 septembre à Philadelphie.

Entre Charenton et Maisons-Alford

Le petit Michel (4 ans) tombe du train sous les yeux de ses parents

PARIS, 19. — Le petit Michel Hives, dont le corps déchiqueté par l'express Paris-Melun a été relevé sur le ballast, entre les gares de Charenton et de Maisons-Alfort, étant tombé par la portière du train venant de Melun. Les parents revenaient de Combs-la-Ville. Mme Hives tenait sur ses genoux son bébé de 15 mois, son mari la petite fille de 2 ans. Le petit Michel, 4 ans, était resté debout entre ses parents, regardant sur la pointe des pieds le paysage par la portière. Soudain, dans un virage, la portière s'ouvrit. L'enfant disparut avant que ses parents aient eu le temps de faire un geste. M. Hives tira sur le signal d'alarme, le train stoppa plusieurs centaines de mètres plus loin, mais le père du petit Michel ne devait retrouver sur le ballast qu'un petit cadavre affreusement mutilé.

Chronique neuchâteloise

Les travaux de suppression du passage à niveau de Vaumarcus ont commencé.

(Corr.). — La suppression du fameux passage à niveau de Vaumarcus, à la frontière ouest des cantons de Vaud et Neuchâtel, est sur le point d'être réalisée. En effet, à la suite d'un accord intervenu entre les cantons intéressés et les C. F. F., d'importants travaux vont commencer au début de septembre. Ils dureront 18 mois et coûteront un million et demi de francs.

Le projet prévoit l'aménagement, sur territoire vaudois, à l'est du hameau de la Raisse, d'un passage sur voie qui sera amorcé et prolongé par une chaussée bétonnée d'un kilomètre et demi. Toutes les dispositions ont été prises pour que le trafic ferroviaire et routier puisse se poursuivre sans inconvénient.

Déjà, une équipe de bûcherons a préparé le terrain.

Prise de drapeaux à Colombier

(Corr.) — 4000 hommes appartenant au régiment neuchâtelois — qui, depuis cette année comprend les bat. fus. 18 et 19 et le bat. car. 2 — sont entrés hier en service à la caserne de Colombier pour un cours de répétition qui durera jusqu'au 6 septembre.

Le régiment sera commandé par le colonel J. Schindler devant lequel s'est déroulée en fin d'après-midi la cérémonie de la prise des drapeaux. Les autorités cantonales étaient représentées.

Les soldats sont ensuite partis à pied pour leurs lieux de stationnement dans la Béroche, dans le Val-de-Travers et dans le Val-de-Ruz.

La Chaux-de-Fonds

Collision.

Hier à 12 h. 10, une collision s'est produite à l'intersection des rues Dr Coullery et de la Serre entre un cycliste qui descendait la première rue et une voiture qui la montait.

On enregistre quelques dégâts matériels.

Dans les fouilles.

Un automobiliste est rentré, hier soir à 23 h., dans les fouilles qui sont entreprises aux Eplatures.

On note quelques dégâts à son véhicule.

Nomenclature des objets trouvés, déposés au Poste de Police Place de l'Hôtel-de-Ville 1, jusqu'au 17 août 1952

3 tricycles, 3 trottinettes, 1 bâche, 1 paire de souliers avec patins, 1 couverture de laine, 1 windjack, plusieurs salopettes, 3 manteaux d'hommes, 3 manteaux de dames, 1 manteau en gurit, 1 chapeau de roue d'auto, plusieurs souliers, parapluies, gants de laine et peau ainsi que quelques paires de lunettes.

Horlogerie : plusieurs montres.

Bijouterie : bracelets, colliers, bagues, alliances, etc.

Nombreux portemonnaies avec ou sans contenu, plumes réservoirs et autres objets dont le détail est supprimé.

Poste 2, rue Léopold-Robert 138

1 pousse-pousse, 3 tricycles, 3 trottinettes, 1 luge, 1 chapeau de roue d'auto, une scie de boucher, 1 livre échantillon pour papiers peints, 2 parapluies, 1 manchon noir, 1 pèlerine en gurit.

Horlogerie : plusieurs montres.

Bijouterie : colliers, bracelets.

Nombreux portemonnaies avec ou sans contenu, gants de laine et peau et autres objets dont le détail est supprimé.

Sur les hauteurs du Val-de-Ruz

Les routes d'aujourd'hui et d'autrefois. - La route moderne, ses avantages et ses dangers.

(Suite et fin)

Je reviens aux routes d'autrefois. On ne connaissait pas encore le goudron ; tout au plus l'asphalte de Travers était-il déjà un peu employé pour les trottoirs des villes. On ne connaissait pas non plus — ou très peu — le rouleau compresseur. Sur les vieilles routes cantonales, c'étaient les véhicules qui devaient, peu à peu, faire office de cylindrage. En automne ou au printemps, les cantonniers de l'Etat étendaient sur la moitié de la largeur de la route, une épaisse couche de gros « cassis », pour recommencer l'année suivante sur l'autre moitié. Les chars et voitures, cerclés de fer, dansaient et cahotaient pendant plusieurs mois sur cette surface rugueuse ; les voyageurs d'autrefois se souviennent de ces randonnées à secousses sans fin, qui leur rebouillaient sans trêve l'abdomen et le cerveau ; il en était ainsi à la rentrée des courses scolaires, et aussi au retour des repas de noce à la digestion difficile, rendue plus laborieuse encore par ce battage interminable.

Enfin, il arrivait tout de même que le cassis, à force de chars et voitures, était aplani, et la route devenait plus carrossable... Mais alors, commençait une autre chanson : celle de la poussière, qui atteignait souvent plusieurs centimètres d'épaisseur, au grand dam des vêtements noirs, des bas de pantalons et de jupes du dimanche, qu'il fallait ensuite brosser à tour de bras, et encore, on ne réussissait pas toujours à leur rendre leur lustre premier !

Quand il pleuvait... ah ! quand il pleuvait, c'était encore une autre histoire, car la poussière se transformait en une épaisse couche de boue, qui vous crottait souvent depuis les souliers jusqu'aux genoux. Le nettoyage des chaussures était alors une longue et fatigante corvée, dont une partie était souvent réservée aux enfants (dont j'étais), qui avaient ce travail en sainte horreur. C'est un plaisir maintenant que de nettoyer les chaussures, du moins pour ceux qui ont un âge suffisant pour pouvoir faire, d'expérience, la comparaison.

Lorsqu'arrivèrent, sur nos routes, les premières automobiles, qui sont maintenant des curiosités de musée, les yeux pouvaient, de loin, en noter l'approche, au long serpent de poussière blanche qu'elles soulevaient après elles, visible à plusieurs kilomètres de distance. Ces premières autos, que voilà aussi pour moi une liasse de vieux souvenirs dont je pourrai profiter dans ces colonnes, alors que je ne saurai pas quoi dire d'autre, ce qui m'arrive souvent ! Mais pour le moment, je parle des routes.

J'ai parlé, au début de cet article, de la route de Villiers aux Hauts-Geneveys ; mais il y en a d'autres qui ont subi et subissent encore à l'heure qu'il est, d'importantes et utiles transformations ; je citerai celle qui, de Saint-Martin (Comblémines), conduit à Savagnier ; elle a été élargie et refaite complètement elle aussi, peu après l'avènement des trolleybus, afin de faciliter la circulation des véhicules de toutes sortes, principalement des autobus qui desservent ce secteur depuis lors. Je peux parler également des importants travaux d'élargissement en cours sur la route conduisant de Boudevilliers à Valangin qui n'était plus suffisante depuis qu'y circulent les trolleybus allant de Cernier à Neuchâtel. Cette réfection était surtout nécessaire pour la pente et les lacets dévalant sur Valangin ; en cet endroit la route côtoie, sur son côté ouest, un profond ravin qui y rendait assez dangereuse, la circulation.

Et j'en oublie sans doute, mais en voilà assez sur ce sujet.

Les belles routes invitent à la vitesse !

Les routes modernes sont de vrais trottoirs, ou mieux de vraies pistes pour courses d'autos et de motos, avec leurs virages savamment inclinés selon les données de la physique et permettant à ces véhicules d'y conserver tout ou presque tout de leur vitesse.

Evidemment, la route moderne appartient aux véhicules modernes, dont les propriétaires paient de lourdes taxes permettant leur établissement et leur entretien, et je ne suis pas assez retardataire pour condamner cette vitesse, tant qu'elle ne constitue pas un danger, pour les coureurs et pour les autres aussi ! De ma fenêtre, je suis souvent intéressé par la circulation des véhicules venant du Vallon de Saint-Imier ou s'y rendant, et je puis dire qu'une bonne partie d'entre leurs conducteurs sont relativement sages et prudents... mais les autres !

J'habite à l'entrée sud de Villiers, et la route y entre avec une assez forte courbe en S, qui devrait inciter les roulants à la prudence ; ce n'est pas toujours le cas, et beaucoup d'entre eux conservent presque toute leur vitesse (sinon toute) et s'y engouffrent en trombe. Je n'exagère pas, puisque, il y a un ou deux ans, dans ce double virage, quatre poteaux de la ligne aérienne du trolleybus ont été fracassés comme des allumettes ! Et pourtant ils ne sont pas sur la route, ils sont même bien à côté.

Et les motocyclistes, du moins certains d'entre eux ! Je crois qu'il est inutile d'insister à leur égard, chacun sait ce qu'il en est. Je ne suis pas méchant, mais je me dis souvent : qu'ils s'écrabouillent eux-mêmes, c'est leur affaire, mais il y a les autres gens, il y a les enfants, qui traversent la route au galop, sans y penser, c'est de leur âge, et nous fûmes comme eux.

Je me souviens que notre ancien et vénérable pasteur Frédéric de Rougemont, à l'époque de mes « six semaines », en nous parlant de la vie humaine et des dangers qu'elle comporte, nous disait qu'elle pouvait se résumer en ce tableau suggestif : une longue rue bordée de maisons, et à chaque fenêtre un homme armé d'un fusil, qui vous guette et tire alors que vous passez cette rue au galop ; si vous en sortez indemne, vous devenez vieux ! Alors on ne connaissait guère les autos, mais s'il avait vécu à notre époque, ce digne pasteur aurait sans doute pris pour cadre de sa comparaison le contour en question, et remplacé les fusils par les autos et les motos...

Je le répète, la route d'aujourd'hui est faite pour ces véhicules-là principalement, mais toutes les routes ne sont pas bordées de trottoirs, et les piétons, et les mamans avec leurs poussettes, et les enfants, doivent l'emprunter eux aussi pour leurs déplacements. Il faut que les chauffeurs et conducteurs y pensent ; beaucoup d'entre eux le font, mais il est profondément regrettable que, parmi eux, existe toujours cette catégorie que j'ai intitulée un jour dans ces mêmes colonnes « les fous de la route » ! Ce sont des malfaiteurs, et il faut bien se souvenir qu'il n'y a pas que les Gavillet et consorts qui soient dangereux pour l'humanité et dignes d'être enfermés !

Adolphe AMEZ-DROZ.

Radio et télédiffusion

Mardi 19 août

Sottens : 7.00 Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Réveil en musique. 11.00 Emission commune. 12.15 Musique viennoise. 12.45 Signal horaire. Informations. 12.55 Orchestre philharmonique. 13.00 La vedette du jour. 13.15 Orchestre Roberto Inglez. 13.30 Musique française contemporaine. 13.40 Ma mère l'Oye. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 17.45 A l'Opéra. 18.15 La vie de la femme à l'étranger. 18.35 Musique. 18.55 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.35 Charlie Kunz. 19.45 Musique. 20.00 Quelques instants avec Colette. 20.10 Variations. 20.30 Les frères de la nuit. 21.45 Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Musique de chambre. 22.30 Informations. 22.35 Musique de danse.

Beromünster: 6.15 Informations. 6.20 Gymnastique. 6.25 Disques. 7.00 Informations. 7.10 Gymnastique. 7.15 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Musique populaire. 13.10 Opéra-comique. 14.00 Chants populaires. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Visite à deux villes brésiliennes. 18.15 Le trio Novelty. 18.45 Orchestre champêtre. 19.00 Architectes contre juristes. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Semaines internationales de musique à Lucerne. 21.30 «Paul Claudels Lebensbekenntnis in seiner Dichtung». 22.15 Informations. 22.20 Jazz.

Mercredi 20 août

Sottens : 7.00 Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Rythmes du matin. 11.00 Emission commune. 11.45 Vies intimes. 11.55 Hommage à Pan. 12.15 Les pianistes Rawicz et Landauer. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Signal horaire. Informations. 12.55 Sans annonces. 13.00 La vedette du jour. 13.15 « Le retour de M. Brun ». 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 17.45 Ballet de Cour. 18.00 Au rendez-vous des benjamins. 18.30 Sylvia. 18.55 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Point de vue de la Suisse. 19.35 Rendez-vous. 19.55 Questionnez, on vous répondra. 20.10 Refrains des quatre saisons. 20.30 Mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Enregistrements.

Beromünster: 6.15 Informations. 6.20 Gymnastique. 6.25 Disques. 7.00 Informations. 7.10 Gymnastique. 7.15 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Chants italiens. 12.30 Informations. 12.40 Danse nationale hongroise. 13.25 Imprévu. 13.35 Musique turque. 14.00 Pour les jeunes filles. 16.00 Disques. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pour la jeunesse. 18.00 Orchestre. 18.30 Suisses en terre étrangère. 19.00 Vieilles mélodies viennoises. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Musique récréative. 20.50 Reportage. 21.35 Festival pour orchestre. 22.00 Chants populaires. 22.15 Informations. 22.20 Emission musico-littéraire.

Méfiez-vous des substitutions!

Si vous avez demandé une eau minérale, vous êtes en droit d'exiger de l'eau minérale, et n'acceptez pas de l'eau gazeuse ordinaire, car on entend par eau gazeuse, de l'eau du robinet avec de l'acide carbonique.

SOURCE HENNIEZ-SANTE S. A.
Eau minérale naturelle.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.
La Chaux-de-Fonds

AVIS DE TIRS A BALLES

Le public est informé que des **tirs à balles** aux armes d'infanterie seront effectués par le Rgt inf. 8 du 19 août 52 au 1 septembre 52 dans de nombreux secteurs du canton de Neuchâtel et du Jura vaudois.

Afin d'éviter des accidents, le public est invité à ne pas pénétrer dans les régions de tir et à se conformer strictement aux ordres des sentinelles.

Des indications détaillées sur les secteurs et les jours de tir sont affichées dans les communes, dans les gares et à proximité des places de tir. En outre, les cdt. de trp. donneront tous les renseignements désirés Adresse tf. par No 11.

Rgt. inf. 8. Le Cdt.

Entreprise industrielle, région du Léman, cherche

chef contrôleur

capable de prendre des responsabilités et ayant l'expérience des mesures de haute précision.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions sous chiffre PG 60867 L, à Publicitas, Lausanne.

CHERCHONS pour entrée immédiate ou à convenir

Tourneurs
Grateurs
Planeurs

Faire offres avec prétentions et certificats à **VOUMARD MACHINES Co SA, La Chaux-de-Fonds.**

Nickelages

Nous engagerions tout de suite ou époque à convenir

un bon adoucisseur

connaissant à fond la partie. Situation intéressante pour personne capable. — S'adresser à Otto Strahm, Corgémont.

La Fabrique d'ébauches EBOSA S. A., à Granges, cherche

1 bon outilleur-horloger

pour l'essai et le contrôle de tous les outillages neufs servant à la fabrication complète de l'ébauche. On exige plusieurs années de pratique ainsi que de bonnes connaissances de la langue allemande.

Age : 28 à 38 ans.

Faire offres avec curriculum vitae complet et prétentions de salaire.

Fabrique d'horlogerie de Corgémont cherche

un employé de fabrication

quelques **décolleteurs**
et un **metteur en train pour décolleteuses**

Faire offres écrites ou se présenter aux bureaux.

Fabrique d'horlogerie engagerait tout de suite

Poseurs-emboîteurs
Acheveurs

avec mise en marche
petites pièces ancre.

Ecrire sous chiffre E. R. 14520 au bureau de L'Impartial.

A vendre, région La Béroche

USINE

de plus de 3000 mètres carrés. **Belle situation.** Conviendrait pour fabrique d'horlogerie ou de petite mécanique. — Offres sous chiffre P 5215 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Acheveur

qualifié pour petites pièces serait engagé pour repourvoir place stable dans grande fabrique de La Chaux-de-Fonds.

Faire offres sous chiffre W. H. 14660, au bureau de L'Impartial.

Personne infirme, très minutieuse qualifiée dans le

remontage
de
mécanismes

cherche travail à domicile.
S'adresser à Mlle Jeannette JUVET, Le Refuge, **Avenches.**

Remonteurs

de finissages et mécanismes, simples, calendriers, automatiques,

Horlogers complets
Jeune fille

pour différents travaux, sont demandés par

INVICTA S. A.

Offres fabrication, 1er étage.

On demande

porteur

Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
Boulangerie -Pâtisserie **E Schneiderhan,** Gotthelfstr. 106, **Bâle.**

Café de la ville
demande

bonne sommelière

Bons gains. — Urgent.
Tél. 2.49.71.

Je cherche

bonne sommelière

pour tout de suite ou époque à convenir. Bons gages assurés. — Faire offres sous chiffre U. B. 14727, au bureau de L'Impartial.

Ouvrier

cherche place

sur finissage de boîtes. — Faire offres sous chiffre 400 A. S., poste restante, La Neuveville.

Termineur

entreprendrait encore quelques séries, préférence 5, 5¼, 6¾-8'''. — Ecrire sous chiffre T. E. 14734 au bureau de L'Impartial.

Maison de la place cherche

Ouvrière

habile, pour travail consciencieux. Entrée tout de suite ou époque à convenir.
Faire offres sous chiffre S. A. 14690, au bureau de L'Impartial.

Acheveurs
avec mise en marche
Remonteurs (ses) de rouage
pour travail en fabrique ou à domicile
Horloger complet
pour travail en fabrique sont demandés
Faire offre à case postale 4142, La Chx-de-Fds

Fabrique de boîtes de montres du Jura bernois cherche pour entrée le 1er septembre, évent. 1er octobre

Jeune employé (e)

connaissant la langue allemande et si possible anglaise. Ayant bonne formation commerciale.
Faire offres avec certificats et prétentions sous chiffre A. J. 14356, au bureau de L'Impartial.

NOUS CHERCHONS un

jeune ouvrier

habile et soigneux pour travaux fins. Ecrire sous chiffre P 11030 N, à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Entreprise industrielle, région du Léman, cherche

ELECTRICIEN

pour service d'entretien et installations intérieures.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions sous chiffre PO 80863 L, à Publicitas, Lausanne.

Représentant

Homme sérieux désirant se créer une situation sûre et bien rétribuée, est cherché pour la vente de machines à coudre. Nous offrons fixe et frais de voyage. — Les offres avec photo sont à adresser sous chiffre P 5246 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Magasin de CORSETS et LINGERIE cherche

Vendeuse

si possible au courant de la branche. — Faire offres à Mme L. Robatel, corsetière spécialiste, Erès-Corsets, Chavannes 3, Neuchâtel.

Chassage de pierres

Personne connaissant parfaitement la partie et pouvant diriger du personnel est demandée. — Ecrire sous chiffre R 67716 X, à Publicitas, Genève.

On sortirait

posages et centrages

S'adresser au bureau de L'Impartial. 14753

Dorages - Nickelages
Argentages

Livraisons soignées
Jean WÄLTI, La Neuveville, tél. 7.95.85

Renault Heck 4 places

mod. 49-50 en très bon état à vendre pour cause double emploi. **URGENT.**
Renseignements : Tél. (039) 2 35 65.

CHALET

A vendre petit chalet au bord du lac, région La Béroche, comprenant une chambre avec véranda. Eau et électricité installées. — Pour renseignements, téléphoner au No 2 30 25, La Chaux-de-Fonds.

On cherche

Fr. 750.000.–

pour développer une industrie mécanique.

Nouvelle invention. Brevets demandés. Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P. 9586 S., à Publicitas, Sion.

NEUCHATEL, Faubourg du Lac 2
Ch. Post IV. 2002

Fabrique de boîtes engagerait pour tout de suite ou date à convenir

employée de fabrication

Place stable en cas de convenance.

Faire offres avec curriculum vitae à la Fabrique de boîtes or AMEZ-DROZ & Cie, Nord 181, La Chaux-de-Fonds.

Chasseuse
de
pierres

habile, consciencieuse et travailleuse, trouverait place stable dans fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. — Faire offres sous chiffre L. B. 14661, au bureau de L'Impartial.

Presses

col de cygne et double-montant de 2 à 20 tonnes avec moteur sont à vendre ou à louer. Location depuis fr. 50.— par mois. S'adresser R. Ferner, 82 rue Léopold-Robert.
Tél. 2.23.67.

Scotter 150

2 pistons, 125 cc., modèle 1952, entièrement neuf, avec garantie, à céder. Prix à discuter. — Ecrire sous chiffre L. T. 14627, au bureau de L'Impartial.

CAVE

indépendante, située dans le quartier de l'Abeille, à louer pour le 31 octobre 1952. — S'adr. à Pierre Feissly, gérant, Paix 9.

FABRIQUE D'HORLOGERIE offre à vendre

livrables tout de suite, des montres

11 ½''' cal. 1194 A. S. 17 rubis, incabloc, étanches;
8 ¾''' cal. 1240 A. S. 17 rubis, incabloc, étanches;
6 ¾''' cal. 370 FEF. 17 rubis, qualité Junior;
11 ½''' cal. 251 FHF. 17 rubis, incabloc.

Faire offres sous chiffre **P 5190 N à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

Nous cherchons

3000 montres

ancre 13 ou 14''', en 15 ou 17 rubis, diamètre 38 à 40 mm., boîtes chromées ou plaquées, fond acier et 2000 montres ancre 8¾''' carrées alinox fonds acier. Intérêt seulement pour marchandise disponible. Offres à case postale 4142, La Chaux-de-Fonds.

Machines à vendre

Tours d'horloger, machines à lapider, moteurs, perceuses d'horlogerie et de mécanique, ponceuses à ruban, scies à ruban, balances pour l'or, layettes, aspirateurs industriels, machines à tailler, tours de reprises, tours revolver, pompes à huile, laminoirs, cisailles à guillotine, rectifieuses, essoreuses, étaux limeurs, presses à dorer, balanciers à vis de 40 à 90 mm. de diam., scies à métaux, décolleteuses, presses à pédale, machines à creuser, tabourets à vis, quinquets électriques, pieds d'établi, etc., sont à vendre ou à louer. — S'adr à M. R. Ferner, 82, rue Léopold-Robert, tél. 2 23 67.

Pour cause de départ, à vendre

Boucherie-Charcuterie

environs de Neuchâtel, seule dans le village. Belle installation, prix 40.000 fr. Long bail sur demande.

Pour visiter et traiter s'adresser à M. Eugène Matile, Breguet 4, Neuchâtel. Tél. (038) 5.54.47.

L'actualité suisse

Le juge fédéral Albert Rais présidera une des sous-commissions d'études de la nouvelle loi sur la circulation routière

BERNE, 19. — La Commission d'experts chargée par le Département fédéral de justice et police d'étudier l'avant-projet de loi fédérale sur la circulation routière a tenu sa première séance à Berne, sous la présidence de M. Strebel, juge fédéral. Avant l'ouverture de la séance, M. Feldmann, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de justice et police, a adressé une allocution aux participants. Après une discussion générale, ceux-ci ont décidé d'instituer deux sous-commissions : la première présidée par M. Strebel, juge fédéral, s'occupera des questions de responsabilité civile et d'assurance ; la seconde étudiera, sous la présidence de M. Rais, juge fédéral, les autres problèmes soulevés par l'avant-projet.

Le gangstérisme à Zurich

Il assomme un caissier et lui vole 50.000 francs

ZURICH, 19. — Ag. — Lundi, vers 16 h. 50, M. Jakob Schaerer, 53 ans, chasseur dans une banque, a été assailli par un inconnu alors qu'il était dans un urinoir près du pont Gassner. Le malfaiteur lui a enlevé une enveloppe jaune scellée contenant 50 billets de 1000 francs et a pris la fuite sans laisser de trace. Le chasseur a été retrouvé sans connaissance par un passant peu de temps après l'agression. Il a repris connaissance mais se trouve dans un état tel qu'il ne lui a pas encore été possible de fournir des renseignements sur cette attaque. On ignore encore s'il a été frappé ou s'il a été étourdi par un narcotique. On suppose que le voleur a suivi sa victime depuis la banque et qu'il a profité du moment propice pour commettre son mauvais coup.

La Chaux-de-Fonds

Mort de M. John Forster

On se souvient encore de l'accident dont avait été victime M. John Forster, le sportif bien connu, il y a six semaines entre Pont et Vallorbe. C'et accident fortuit, qui a paru d'abord bénin, se révéla par la suite plus grave que l'on avait pensé et malgré les nombreuses interventions chirurgicales que nécessita la nature de certaines blessures, John Forster rendait le dernier soupir dans la nuit de dimanche à lundi dans sa 67me année.

John Forster passa sa jeunesse à La Chaux-de-Fonds où il travailla dans la fabrication de la boîte or. Il y a quelque 25 ans, il alla s'établir à Bienne.

Dès sa jeunesse, John Forster fut attiré irrésistiblement vers le sport et le football en particulier. Membre fondateur du FC Etoile, il en fut un membre dévoué jusqu'à sa mort. Il fut durant de nombreuses années un des meilleurs arbitres de football, qui acquit même un très bon renom international. Il présida la commission des arbitres durant plus de dix ans et il y a quelques années, en collaboration avec M. E. Birbaum, il prit l'initiative de fonder une association suisse des vétérans du football dont il devint le distingué et dévoué président, groupement qui prit un essor des plus considérables puisqu'il groupe aujourd'hui plus de 1000 membres. D'un abord facile et agréable, toujours jovial, M. Forster était un citoyen connu dans beaucoup de milieux et comptait de très nombreux amis.

Le départ de John Forster laissera un grand vide dans le monde sportif, et très nombreux seront ceux qui garderont de lui le meilleur des souvenirs.

A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Les trois frères Delnon quitteront-ils le Hockey-Club?

Le Hockey-Club de notre ville ayant fait paraitre dans les journaux spécialisés une annonce selon laquelle il cherchait un joueur-entraîneur et un gardien, nous avons pris quelques renseignements à bonne source. Renseignements qui confirment la nouvelle, encore que tout ne soit pas définitivement réglé avec Reto Delnon notamment. **En effet, alors que son frère Othmar jouera la prochaine saison avec le Lausanne H. C., on ne sait encore exactement quelle décision prendra Reto qui a manifesté son désir de quitter le club, de même que son frère Hugo. Attendons quelques jours pour être fixé.**

En outre, Badertscher ayant renoncé à poursuivre son activité, le Hockey-Club se voit également dans l'obligation de trouver un nouveau gardien.

Comme on peut le constater, les dirigeants chaux-de-fonniers n'ont pas la tâche facile, bien qu'ils aient jusqu'au 30 septembre (fermeture des délais de transferts) pour redresser la situation.

Dérapage.

Ce matin à 9 h. 50, sur la place du Bois du Petit Château, là même où une automobile, conduite par une demoiselle, avait dérapé hier soir à 23 h., en raison du mauvais état de la chaussée, un garçon livreur a fait une chute à bicyclette.

Souffrant de contusions, le cycliste, après avoir reçu les premiers soins du Dr Witz, a été reconduit à son domicile par les soins de la police.

Nous lui présentons nos meilleurs voeux de rétablissement.

A l'extérieur

Nouvelles brèves

Le retour de M. Pinay

PARIS, 19. — AFP. — M. Antoine Pinay, président du Conseil, est rentré lundi soir à Paris.

Smyrne devient Q. G. des forces alliées de zone sud-est d'Europe

PARIS, 19. — —AFP. — La ville de Smyrne a été choisie comme siège du quartier général des forces alliées de zone sud-est d'Europe, annonce-t-on oficiellement au S. H. A. P. E.

Le choix de Smyrne a été effectué sur les indications de l'amiral R. B. Carney, après entente avec les gouvernements grec et turc.

Vague de racisme en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG, 19. — AFP. — Deux cent-cinq non-Européens ont été arrêtés, la nuit dernière, pour infractions aux règlements de discrimination raciale dans les trains. 87 autres ont été arrêtés à Grahamstown pour avoir circulé sans laissez-passer après l'heure du couvre-feu. Avec la centaine d'arrestations opérées, la même nuit à Johannesbourg et au Cap, c'est à quatre cents personnes en vingt-quatre heures environ que se montent les arrestations de volontaires de la « campagne de désobéissance ».

Pour la livraison de pétrole iranien à l'Italie

ROME, 19. — AFP. — Le comte Della Zonca, président de la Société italienne des pétroles « Epim » arrivé lundi à Rome venant de Téhéran, a exprimé sa satisfaction de l'accord qu'il a négocié avec le gouvernement iranien.

Protestation soviétique à Téhéran

LONDRES, 19. — Reuter. — Radio-Téhéran rapporte que le chargé d'affaires de l'URSS à Téhéran a remis au Ministère des affaires étrangères d'Iran un memorandum demandant la punition de ceux qui mercredi dernier, ont attaqué et pillé l'Office d'informations de l'Union soviétique.

Encore des détenus brésiliens qui prennent le large...

RIO DE JANEIRO, 19. — AFP. — Profitant de l'ouverture d'une porte par un prisonnier chargé du nettoyage, 50 détenus qui se tenaient derrière lui ont tenté de s'échapper de la prison centrale de Rio de Janeiro, après avoir mis hors de combat un gardien. L'alarme, immédiatement donnée, a permis de rétablir l'ordre cependant que six détenus réussissaient à sauter le mur de dix mètres de haut et à s'enfuir à travers les rues de la ville.

La pluie met fin à l'incendie de forêt d'Antibes

ANTIBES, 19. — AFP. — Une bienfaisante pluie torrentielle a complètement éteint ce matin le grave incendie qui depuis 48 heures ravageait la région comprise dans le quadrilatère Mougins-Antibes-Biot-Valbonne.

La pluie, la première depuis trois mois, a commencé à tomber à 5 heures. A 7 heures, le sinistre était définitivement arrêté.

Des rameurs yougoslaves ne veulent pas rentrer

FRANCFORT, 19. — DPA — Les rameurs yougoslaves ayant participé dans l'épreuve à huit aux Jeux olympiques, ont demandé vendredi au ministère hessois de l'intérieur de bénéficier du droit d'asile en Allemagne. La requête a été transmise à Bonn. A l'exception du barreur et d'un rameur, huit rameurs ne veulent plus rentrer dans leur pays. On ne sait pas ce qu'ils envisagent par ailleurs. L'entraineur a simplement déclaré qu'il entendait se diriger avec ses hommes « vers le sud ».

Après la décision du président Truman

L'alerte a été chaude, mais le danger demeure

Les fabriques Elgin et Hamilton ont décidé d'accroître leurs achats de mouvements en Suisse. - Elles ne reviendront à la charge pour augmenter les droits d'entrée que si Eisenhower était élu. - En 1953, toute la politique douanière des Etats-Unis doit être revue.

NEW-YORK, 19. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Les milieux américains et suisses intéressés aux importations horlogères sont d'autant plus satisfaits de l'issue de la controverse sur les tarifs douaniers sur les montres, que l'on est convaincu que la demande de l'industrie horlogère américaine de relever les barrières douanières n'est en réalité que la première manifestation d'une stratégie depuis longtemps arrêtée en vue d'accroître les difficultés des importations horlogères des Etats-Unis.

Aucune nouvelle démarche n'est cependant prévue, pour le moment du moins, de la part de l'industrie horlogère américaine. Les fabriques Elgin, à Elgin (Illinois) et Hamilton, à Lancaster (Pennsylvanie), les deux plus grandes fabriques horlogères aux Etats-Unis, — la troisième la Waltham (Massachusetts) est de loin moins importante que les deux premières — ont déclaré ne pas avoir été surprises par la récente décision du président Truman et qu'elles devaient, bon gré mal gré, s'en consoler. Ces deux fabriques ont dès lors décidé d'importer de Suisse de plus grandes quantités de mouvements horlogers. Hamilton veut importer des mouvements bon marché, afin de fabriquer, à côté de sa production courante, une catégorie de montres à bon marché. Elgin veut importer des mouvements à remontage automatique qui seraient mis en boîtes aux Etats-Unis. Cette montre porterait le nom de « Elgin-automatic » et serait mise en vente aux Etats-Unis. On n'a rien appris de nouveau en ce qui concerne la fabrique Waltham.

Si Eisenhower était élu...

Pour le moment, certes, les fabricants d'horlogerie américains n'entreprendront rien, du moins aussi longtemps que le président Truman restera en fonctions ou que le pays sera régi par une administration démocrate. En effet, de nouvelles démarches n'auraient aucun sens pratique. **Toutefois, le résultat des élections présidentielles de novembre pourrait influencer les projets de l'horlogerie américaine. Si les républicains l'emportent, les perspectives d'une protection douanière accrue de l'horlogerie américaine seraient beaucoup plus favorables. Nul n'ignore que la politique commerciale libérale de MM. Roosevelt et Truman n'a jamais été vue d'un bon oeil par les républicains. Ceux-ci ont été de tout temps partisans du protectionnisme. Ces divergences de vues sont apparues également au sein de la commission des tarifs qui se compose de trois démocrates et de trois républicains. Toutefois, un des trois démocrates s'est rallié au point de vue républicain, de telle sorte que c'est par quatre voix contre deux que la commission a recommandé au président Truman de majorer les droits d'entrée sur les montres et les mouvements de montres suisses.**

Que décidera le parlement en 1953 ?

Le Congrès aura l'occasion, au demeurant, de se prononcer en 1953, sur la politique commerciale et douanière dans son ensemble. C'est l'année prochaine en effet, qu'arrive à expiration la loi élaborée naguère par le président Roosevelt et son secrétaire d'Etat, feu M. Cordell Hull, relative aux traités de commerce bilatéraux et connus sous le nom de « reciprocal trade agreement's act ». Toute la politique douanière des Etats-Unis repose sur ce document et il n'est pas exclu que le parlement décide d'accentuer le protectionnisme douanier à l'occasion du renouvellement de ce document.

La sagesse a prévalu

écrit la « Suisse horlogère »

LA CHAUX-DE-FONDS, 19. — CPS. — Commentant la décision du président Truman de refuser d'augmenter les droits de douane sur les montres, la « Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, relève, notamment, qu'après plusieurs semaines d'incertitude, l'industrie horlogère est enfin fixée quant au sort qui sera réservé à ses produits lors de leur importation aux Etats-Unis. La Suisse voit disparaitre certaines de ses craintes au sujet de la stabilité de son commerce extérieur. L'Europe est débarrassée des doutes qui l'assaillaient quant à l'efficacité et à la continuité du rôle possible du gouvernement américain en matière de redressement économique et partant politique, du monde libre.

La sagesse a prévalu. Les Etats-Unis ont prouvé qu'ils entendent se plier aux exigences des principes de développement des échanges internationaux et d'abaissement des barrières douanières dont ils avaient proclamé la valeur permanente et préconisé l'acceptation générale par leurs partenaires commerciaux. Ils ont mesuré l'étendue de leurs responsabilités à l'égard du monde libre. Il faut d'autant plus s'en réjouir qu'une défaillance de leur part peut avoir des répercussions politiques dont l'ampleur n'a plus aucun rapport avec la décision les ayant provoquées.

Elle ajoute que la décision américaine est **extrêmement heureuse**, à de multiples points de vue. En ce qui concerne l'industrie horlogère suisse tout d'abord. Elle avait au cours de ces derniers mois senti planer sur elle le spectre de la perte partielle de son plus important débouché. Elle est heureuse, pour le pays tout entier, qui se sentait menacé dans son intégrité économique et se demandait comment il payerait certaines de ses importations lorsqu'on l'aurait privé de l'une de ses sources majeures de revenus en dollars. Elle est heureuse encore pour le monde libre qui sait maintenant que la sincérité des intentions des Etats-Unis ne fait plus de doutes, puisqu'ils ont traversé sans faillir l'épreuve la plus périlleuse qu'ils aient eu à affronter depuis de longues années.

Au cours des négociations économiques conduites avec l'étranger, l'industrie horlogère, relève encore l'organe précité, s'est toujours refusée à demander des avantages qui n'auraient pu être obtenus qu'au détriment des intérêts d'autres branches de la production nationale. Il lui est dès lors agréable de relever qu'au cours des difficultés qu'elle vient de rencontrer, les autres secteurs de l'économie suisse lui ont bien rendu la solidarité dont elle avait fait preuve à leur égard dans des circonstances différentes. Pour tous ceux qui ont suivi le problème de près, cette démonstration de cohésion a été extrêmement réconfortante, comme d'ailleurs toutes les manifestations démontrant — tant en Suisse qu'aux Etats-Unis — l'absolue interdépendance de toutes les activités humaines.

Une importante déclaration

du président des Associations horlogères

Selon une déclaration de M. Maurice Vaucher, président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, il n'appartient pas aux fabricants suisses de féliciter, les premiers, le président Truman ou la nation américaine de la décision de maintenir intégralement l'accord commercial passé avec la Suisse en 1936. Pour sa part, notre pays n'a jamais négligé de se conformer à la lettre et à l'esprit de ce traité de commerce. Mais un fait a peut-être échappé à l'attention d'une partie du public américain, en dépit de son importance majeure, c'est que le président Truman a, par sa décision, renforcé encore la confiance placée dans la grande nation américaine par les Suisses et par les citoyens des autres démocraties dignes de ce nom en Europe.

A une époque aussi décisive pour l'avenir du monde, le mot démocratie revêt une signification essentielle pour les peuples du monde libre. Dans ces circonstances, la position du président des Etats-Unis donnera à nos ouvriers et à nos industriels la conviction que l'Amérique est décidée à respecter ses engagements.

L'industrie horlogère suisse apprécie grandement les conclusions auxquelles le président Truman est arrivé. Celles-ci ratifient une thèse juste et équitable. En outre, elles auront un renforcement profond dans un monde tourmenté. Par leur sagesse et leur caractère constructif, elles seront un précieux encouragement pour les milieux mondiaux qui attendaient que Washington tranche une importante question de principe. Enfin, les Suisses sont heureux de savoir que la décision de M. Truman contribuera fortement à l'harmonie des relations traditionnelles, qui ont toujours existé entre les deux nations partageant un idéal commun : la liberté.

Les exportations horlogères durant le premier semestre 1952

La valeur totale des exportations horlogères effectuées au cours du premier semestre 1952 s'est élevée à 499,7 millions de francs, soit 34,1 millions de francs ou 7,3% de plus que celles enregistrées durant la période correspondante de 1951. Ces chiffres se décomposent de la façon suivante : montres complètes, augmentation 18 millions de francs ou 5,6% ; mouvements, augmentation 12 millions de francs ou 12,1% ; ébauches, augmentation 0,8 million de francs ou 26,7% ; fournitures, augmentation 3,4 millions de francs ou 12% ; grosse horlogerie, augmentation 0,1 million de francs ou 1,2%. En ce qui concerne ce dernier poste, il y a lieu de relever que les exportations de pendules ont augmenté de 10,5 millions de francs ou 18,5% ; en revanche, les exportations de réveils ont accusé une diminution de 0,5 million de francs ou 17,5%. De même on constate un fléchissement des exportations de porte-échappements et de boîtes.

Quant à la composition des exportations d'horlogerie, on remarque que la participation des mouvements est plus forte que pendant le premier semestre de 1951, tandis que celle des montres a diminué. D'autre part, les exportations de pièces détachées sont plus élevées que pendant les six premiers mois de 1951.

Un typhon ravage la Corée du Sud

FOUSAN, 19. — AFP. — Un typhon d'une exceptionnelle violece s'est abattu lundi soir sur la Corée du Sud. Les dégâts sont importants. Les autorités annoncent que les communications téléphoniques et la distribution de l'énergie électrique sont encore interrompues en plusieurs points du pays. Le typhon se dirige actuellement vers Hokkaido.

La police annonce que 10 personnes ont été noyées au cours de l'ouragan. Plus de 110 maisons et des centaines de huttes ont été entrainées par les flots. La police craint devoir déplorer encore un grand nombre de victimes. Mardi matin, l'ouragan a passé sur la côte orientale. Selon les informations parvenues jusqu'à présent, il ne semble pas que les troupes se trouvant au front aient beaucoup souffert.

Sports

CYCLISME

Le Tour d'Allemagne

Résultats de l'étape Augsbourg-Nuremberg, 251 km. : 1. Muller, 7 h. 40' ; 2. Peters ; 3. Born ; 4. Schild ; 5. Léo Weilenmann ; 6. Kolbeck ; 7. Van den Zanden ; 8 ex-aequo : 36 coureurs au nombre desquels figurent Pianozzi, Chevalley, Rudolf, de Santi et Sforacchi, tous le même temps.

Pas de changement au classement général.

CINEMA-MEMENTO

SCALA : *Mon phoque et... elles*, f.
CAPITOLE : *Coq en pâte*, f.
EDEN : *Le droit de l'enfant*, f.
CORSO : *Tripoli*, f.
METROPOLE : *Les géants du ciel*, f.
REX : *L'Auberge du Péché*, f.

Nice 5 jours 140 fr.
tout compris, en car suisse
Départs tous les lundis
Tabacs Matthey
rue Léopold-Robert 59

BULLETIN DE BOURSE

du 19 août 1952

Zurich : Obligations	Cours du 18	Cours du 19
3¼ % Fédéral 41	100.80d	100.85
3¼ % Féd. 45/juin	103	103 d
3¼ % Féd. 46/déc.	104¼ d	104.10d
2¾ % Fédéral 50	100.50d	100.60d
Actions		
B. Com. de Bâle	508	517
Banque Fédérale	269	268
Union B. Suisses	1100	1100
Société B. Suisse	904	903
Crédit Suisse	925	925
Conti Linoléum	325	325 o
Electro Watt	995	992
Interhandel	1580	1560
Motor Colombus	834	828
S. A. E. G. Sér. 1	53½d	53¾
Indelec	366 d	365
Italo-Suisse prior.	91½d	92
Réassurances	7125	7100
Winterthour Acc.	4795	4750 d
Zurich Assuranc.	8150	8140 d
Aar-Tessin	1175 d	1180
Saurer	1053	1045

Zurich : Actions	Cours du 18	Cours du 19
Aluminium	2315	2305
Bally	797 d	800
Brown-Boveri	1112	1110
Fischer	1175	1170
Lonza	1010	1005
Nestlé Aliment.	1699	1695
Sulzer	2197	2180
Baltimore	98	95¼
Pennsylvania	85¼	84
Italo-Argentina	31½	31
Royal Dutch	367	363
Sodec	32	32
Standard-Oil	344	342
Union Carbide C.	282 d	282
Du Pont de Nem.	383	380
Eastman Kodak	198½	197½
General Electric.	272½d	272
General Motors	264	260½
Internat. Nickel	203½	199
Kennecott	351 d	346
Montgemery W.	282 d	278 d
National Distillers	122	120
Allumettes B.	49¼ d	48
Un. States Steel	174 d	172
AMCA $	33.25	33
SAFIT £	10.3.6	10.3.6
FONSA c. préc.	135½	135¾
SIMA	1046	1046

Genève : Actions	Cours du 18	Cours du 19
Aramayo	15	14¾
Chartered	35 d	35 d
Azote	—	—
Caoutchoucs	52½d	53 d
Sipef	28¼	28½d
Securities ord.	140	137½
Canadian Pacific	156½	153
Inst. Phys. au p.	290 d	289
Sécheron, nom.	480 d	475 d
Separator	145 d	142 d
S. K. F.	269 d	269
Bâle :		
Ciba	3085	3080
Schappe	910 d	910 d
Sandoz	3150	3140
Hoffmann-La R.	6640	6600

Billets étrangers :	Dem.	Offre
Francs français	1.—	1.02½
Livres Sterling	10.67	10.82
Dollars U. S. A.	4.28	4.30
Francs belges	7.99	8.11
Florins hollandais	105.50	107.50
Lires italiennes	0.66	0.68
Marks allemands	93.—	95.—

Bulletin communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

PIRELLI

PNEUS TOURISME

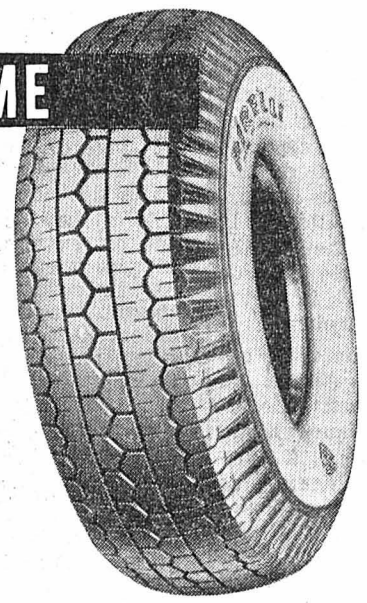

Le pneu de l'automobiliste exigeant !

durable
souple
rapide
sûr

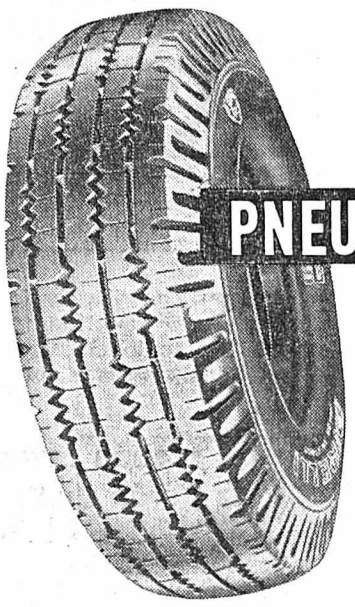

PNEUS POIDS LOURDS

Tenant très bien la route, c'est l'anti-dérapant par excellence

Par sa souplesse remarquable, ce pneu ménage véhicule et chargement. Sa longue durée en fait un pneu spécialement avantageux.

L'idéal pour toutes les routes.

ARIA, Automobilreifen-Import AG, Zurich
Limmatstrasse 214 Téléphone (051) 27 36 36

Dépôt Genève, 6, Rue de la Buanderie, Tél. (022) 6 30 50

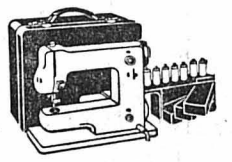

Seule la

Bernina

vous offre
le dispositif
zig-zag
BERNINA
d'origine

Conditions avantageuses

H. Wettstein
NEUCHATEL
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

RHABILLAGES montres pendules - réveils. **Spécialiste pour pendules neuchâteloises.**

E. & A. MEYLAN
Paix 109. Tél. 2 32 26

Italien

garçon d'office

caviste, comptoir, cherche emploi. Références à disposition. — Ecrire sous chiffre G. O. 14784, au bureau de L'Impartial.

Travail chez soi

Affaire agréable, facile. Demandez notice envoyée franco. Joindre enveloppe avec adresse. — Case 233, Yverdon.

A louer
Garage
pour scooter

au centre de la ville.
Téléphoner au No 2 67 21

Régleuse complète

(si possible point d'attache) est cherchée pour place stable et bien rétribuée à repourvoir dans fabrique de la place. —

Faire offres sous chiffre C. S. 14658, au bureau de L'Impartial.

Maison

à vendre aux Geneveys-sur-Coffrane, maison de 3 chambres, hall, salle de bain, terrain de 1000 m2, vue, soleil, tranquillité. Prix intéressant. **Pressant.**

S'adr. au bureau de L'Impartial. 14433

A vendre

Simca 8
mod. 1948

en parfait état de marche. Prix intéressant. Offres sous chiffre E. L. 14766 au bur. de L'Impartial.

Grande lessive !

Toute lingerie qui doit être amidonnée, l'est au

REPASSOL

apprêt durable, idéal. Dans chaque ménage un flacon à fr. 2.85.

Droguerie A. Girard, Le Locle.
Droguerie J. Pellaton Le Locle.
Droguerie Robert-Tissot Co, La Ch.-de-Fonds.
Droguerie Graziano, Léopold-Robert 75,
Droguerie du 1er Mars 4.
Mme Lauper, D.-J.-Richard 26.
Mme Guttmann, Hêtres 2.
M. Montandon, Commerce 57.
M. Passera, épicerie, Renan.
Mme Oppliger, épicerie, Sonvilier.

Myrtilles tessinoises
des montagnes

10 kg. fr. 10.-, 5 kg., fr. 5.10 plus port, contre remb.

Frères FRANSCELLA
Minusio-Locarno

A vendre un

chien de chasse

blanc et jaune, chassant tout gibier. — S'adr. à M. Fleuri Grosjean, rue du Moulin 9, Reconvilier.

Commerçant cherche

Fr. 30.000.-

garantie sur commerce. Intérêt 5 à 6 %. Ecrire sous chiffre **A 6550 X à Publicitas, Genève.**

Excursions Rapid-Blanc

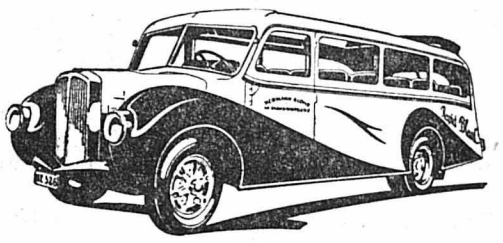

Mercredi 20 août dép. 14 h.	**Tour du lac de Morat** Fr. 10.—
Samedi 23 août Dép. 13 h. 30	**CLOS DU DOUBS** Fr. 10.—
Dimanche 24 août dép. 7 h.	**Le Simmenthal-Château d'Oex La Gruyère** Fr. 22.—
Dimanche 24 août dép. 13 h. 30	**Tour du Lac de Bienne** Fr. 10.—
Samedi 30 août Dimanche 31 août 1 jour et demi	**Les cols : SUSTEN-FURKA-GRIMSEL** Fr. 56.—

Garage GLOHR Léop.-Robert 11a Téléphone 2.54.01

Permanentes - Teintures

SALON DE COIFFURE
Dames — Messieurs

m. Santschi

Tél. (039) 2.14.80
Pl. des Victoires - Grenier 6

L'AMEUBLEMENT IDEAL
neuf de fabrique, comprenant :

4 tabourets laqués ivoire, dessus lino.
1 table de cuisine assortie.

1 très belle chambre à coucher en bouleau doré, à choix sur deux modèles, se composant de deux lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec grande glace cristal, 1 armoire 3 portes dont celle du milieu galbée, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas Dea.
1 tour de lits en moquette.
2 couvre-lits.
1 plafonnier et deux lampes de chevet.

1 chambre à manger moderne comprenant : 1 buffet de service en noyer, 1 table à rallonge et 6 jolies chaises.
1 milieu de chambre en moquette.
1 lustre de chambre à manger.

L'ameublement complet, livré franco domicile avec garantie de 10 ans. **Fr. 3490.—.**

Impossible d'offrir mieux ; aussi, rien de surprenant que cet ameublement rencontre un si grand succès. Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés. Téléphonez aujourd'hui encore pour fixer un rendez-vous. Votre intérêt est d'acheter directement à

AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & Cie
Grande-Rue 34-36 Tél. (038) 9 22 21
COUVET

Ets PARCOS
Zurich 1

DRESS, amidon plastic

une application tient 5-10 lessives

DRESS est prêt à l'emploi, rien à cuire, 2-3 cuillers dans un peu d'eau, c'est tout. **DRESS** est insurpassable pour empeser cols, blouses, rideaux, dentelles, tabliers, nappes, serviettes, etc. **DRESS** ravive les couleurs, ne tache pas même les tissus foncés. **DRESS** double la durée de votre linge, qui se salit moins vite et combat le coulage des mailles de vos bas fins.

Grand flacon Fr. 2.87
bouteille géante Fr. 6.77

DRESS est un produit Parcos
donc un produit garanti

Vendeuses qualifiées

sont demandées pour nos rayons de

mercerie, maroquinerie, ménage
et différents rayons textiles

Faire offres détaillées avec références, certificats, photo et prétentions de salaire ou se présenter

au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Agencement pour confiserie-pâtisserie

moderne et neuf, à céder de suite à bon compte. Visible à Neuchâtel. Pour tous renseignements, s'adresser à **W. Carestia, 44, rue de Genève à Lausanne. Tél. (021) 24 19 66.**

A vendre

à prix intéressant salle à manger, lits jumeaux, armoire à glace, bureau 3 corps, ustensiles de cuisine, etc. Crèmerie Beau-Site, La Cibourg.

A VENDRE un vélo Cilo, un aspirateur Electrolux, en parfait état, bas prix. S'adr. rue Numa-Droz 106, au 1er étage, à gauche.

Nous cherchons une

vendeuse

qualifiée. Entrée de suite ou à convenir. Eventuellement personne ayant des dispositions pour la profession serait mise au courant.

Faire offres manuscrites en indiquant les prétentions et en joignant les certificats à RUFENER, épicier, Collège 13, La Chaux-de-Fonds.

WILKIE COLLINS

La Dame en blanc

Adaptation nouvelle
de Jacques MARCIREAU

— Oui, fit-il, devinant ce que je pensais. Oui, mademoiselle Halcombe, il y a du nouveau.

Juché sur son épaule, son perroquet poussa au même instant un cri si discordant que je m'enfuis sans répondre.

Quelque temps après, il me vint le désir de faire une promenade. Comme je passais devant la bibliothèque, des bruits de voix arrivèrent jusqu'à moi.

— Ne craignez rien, Sir Percival. Votre sort est entre les mains de Lady Glyde. Il faut simplement qu'elle donne sa signature en présence de témoins. Elle inscrira au-dessus « Ceci est ma volonté ». Si vous accomplissez cette formalité d'ici une semaine, tout rentrera dans l'ordre. Sinon...

— Sinon ? répéta Sir Percival d'une voix angoissée. Mais je vous assure que si cette formalité doit s'accomplir, elle s'accomplira.

— Oui, oui, je sais. Mais je voulais vous dire que si par suite d'un empêchement imprévisible l'arrangement ne pouvait avoir lieu, il nous resterait la ressource d'obtenir des traites à trois mois. Mais ensuite, comment pourriez-vous payer l'échéance ?

— Qu'il ne soit pas question de ces traites. Il me faut l'argent tout de suite et je l'aurai ! Vous allez bien prendre un verre de vin, M. Merriman, avant de partir...

— Je vous remercie, voyez, je n'ai plus une minute à perdre si je veux attraper mon train. Ecrivez-moi dès que l'affaire sera conclue et n'oubliez pas les témoins.

— Bien sûr. La voiture est devant la porte, mon cocher vous conduira.

Il s'adressa à ce dernier :

— Benjamin, filez à toute vitesse à la gare. Si M. Merriman manque son train, vous perdrez votre place. Au revoir, M. Merriman, et que le diable vous protège !

Les quelques bouts de phrases que j'avais entendus me suffisaient pour comprendre de quoi il s'agissait. Sir Percival comptait sur l'argent de sa femme pour régler une dette urgente.

Il me fallait avertir Laura. Au lieu d'aller me promener, je montai chez elle. Elle n'eut pas la moindre réaction. Je compris qu'elle en savait plus long que moi sur les embarras d'argent de son mari.

— Lorsque l'on nous a annoncé que quelqu'un était venu discrètement en notre absence, je me suis bien doutée de ce dont il s'agissait, remarqua simplement Laura.

— Connais-tu cet homme ?

— Non. Tout ce que je sais, c'est qu'il est mandaté par des gens à qui Sir Percival doit de l'argent.

— Sais-tu exactement ce qu'il en est ?

— Pas du tout.

— Laura, tu ne signeras rien avant de l'avoir lu, n'est-ce pas ?

— Oh non, Marianne ! Pour l'aider, je ferai tout ce que je pourrai comme c'est mon devoir d'épouse. Mais je ne signerai pas un papier malhonnête. N'en parlons plus. Allons nous promener.

Tandis que nous cherchions un coin ombragé, nous aperçûmes le comte Fosco qui marchait en plein soleil. Il portait un large chapeau de paille, une blouse bleue garnie de dentelles, et une ceinture écarlate entourait sa taille énorme. Des pantalons ornés de volants descendaient jusqu'à ses chevilles, et il était chaussé de mules pourpres. Il cherchait l'air de « Figaro » dans le « Barbier de Séville » en s'accompagnant sur une mandoline. Il nous salua de loin avec élégance.

— Laura, il connaît les ennuis de ton mari. Tout à l'heure, il m'a dit qu'il y avait du nouveau.

— Ne lui pose pas de questions, Marianne, je t'en prie, et ne lui parle pas de nous.

— Pourquoi le détestes-tu à ce point, Laura ?

— Je ne sais pas. Au cours du voyage il a été très gentil pour moi. Peut-être est-ce parce qu'il a plus d'influence sur mon mari que moi-même, ou qu'il intervient trop souvent en ma faveur auprès de Sir Percival. Je ne sais pas... Mais je le hais !

Le reste de la journée se passa tranquillement. Après dîner, Sir Percival se montra plus galant et aimable envers nous qu'il ne l'avait été depuis longtemps. Mais Laura et moi nous comprenions bien que c'était des regards intéressés. Toutefois il ne fit aucune allusion à la visite de M. Merriman.

Le lendemain, comme nous nous préparions à sortir, Sir Percival nous demanda où était le comte Fosco.

— Je voudrais demander à Fosco et à sa femme de venir un instant dans la bibliothèque pour une simple formalité. J'aimerais que vous veniez aussi, Laura. Vous sortiez ?

— Nous avions l'intention d'aller au bord de l'étang, répondit Laura. Mais si vous préférez...

— Non, non. Nous ferons cela aussi bien après le déjeuner. C'est une bonne idée d'aller auprès de l'étang, je vous accompagne.

Le comte et la comtesse nous rejoignirent. Le comte portait une petite cage où il avait mis ses souris blanches et à qui il souriait tendrement.

(A suivre.)

J'achète
chaussures et vêtements pour hommes. — P. Droz, bric-à-brac, rue Jaquet-Droz 28.

Livres d'occasions, tous genres, anciens modernes. Achat, vente, et échange. — **Librairie Place du Marché.** Téléphone 2.33.72.

Pension privée
cuisine bourgeoise, près de la gare, cherche encore quelques pensionnaires. Tél. 2 44 32.

Montres, Pendules, Réveils, vente, réparations, occasions Abel Aubry, Numa-Droz 33. Tél. 2.33.71. 972

A vendre
cuisinière à gaz moderne, table de chambre ancienne avec rallonge. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 14779

MOTO
à vendre, 500 TT, modèle 1929, bas prix. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 14789

VENDEUSE cherche emploi. S'adr. au bureau de L'Impartial. 14737

DAME dans la cinquantaine cherche à faire le ménage de dame ou monsieur seul.. Ecrire sous chiffre M. B. 14609 au bureau de L'Impartial.

JE CHERCHE dame 50 à 55 ans pour faire ménage et cuisine aux environs de La Chaux-de-Fonds. Faire offres par écrit sous chiffre A. D. 14495 au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE meublée, au soleil près de la gare, à louer à monsieur sérieux. S'adresser au bureau de L'Impartial. 14736

CHAMBRE. Couple demande chambre meublée d'urgence. — Ecrire sous chiffre H. L. 14764, au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE meublée, avec pension, est à louer tout de suite à monsieur sérieux. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 14662

CHAMBRE meublée est demandée par monsieur. Ecrire sous chiffre G. U. 14724, au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE meublée est demandée par deux jeunes filles. — Ecrire sous chiffre H. K. 14730, au bureau de L'Impartial.

ARMOIRE. On cherche une grande armoire propre (pour la chambre haute). — S'adr. à M. Laesser, rue Léopold-Robert 77. Tél. 2 40 21.

A VENDRE, pour cause de départ, cuisinière à gaz, émaillée, 4 feux, four, chauffe - plats. — S'adr. rue du Doubs 159, au 2e étage, à gauche.

A VENDRE grand lit de milieu à 2 deux places avec sommier métallique et protège matelas. Prix fr. 200.—. S'adr. au bureau de L'Impartial. 14378

A VENDRE renards argentés, en parfait état, à prix avantageux. S'adr. chez Mme Clélia Castellani, D.-JeanRichard 41, 5e étage, au centre.

SALLE A MANGER, une table de cuisine et 4 tabourets, ainsi qu'une cuisinière à gaz, le tout en bon état sont à vendre. S'adr. rue du Nord 184.

ACCORDEON chromatique Massoni, 3 registres, bon état, est à vendre. — S'adr. rue Numa-Droz 203, au 2e étage, à gauche.

A VENDRE poussette d'occasion. S'adresser République 1, au 2me étage à droite.

PERDU jeune chat brun, tacheté, museau noir, prière à la personne qui en a pris soin d'aviser ou de le ramener contre bonne récompense à la rue A.-M. Piaget 45, pignon.

Au magasin de comestibles
rue de la Serre 61
et demain mercredi
sur la place du Marché
il sera vendu :

Belles palées
et bondelles vidées
Filets de palées
Filets de bondelles
Filets de perches
Filets de vengerons
Filets de dorschs frais
Truites du lac et
Truites vivantes

Se recommande
F. MOSER. Téléph. 2.24.54

Pour vos desserts

demandez nos

Tourtes diverses
Gâteaux aux noisettes
Plum-cakes

Grand choix de desserts fins
Toujours délicieuses pâtisseries

Boulangerie-Pâtisserie

E. Stehlin-Hitz

Succ. de IFF-DUVOISIN

Promenade 19 Tél. 2.12.96

On porte à domicile

Dictionnaire encyclopédique

Quillet, illustré, dernière édition, NEUF, 6 volumes reliés. Prix de librairie, Fr. 425.—. **Cédé à Fr. 300.—.**

S'adresser rue Jardinière 65, au 2e étage, à gauche, mardi et mercredi, de 17 à 20 heures. Tél. 2 26 86.

Chauffeur-camionneur

serviable, consciencieux et robuste, serait engagé par G. & P. RACINE, Serre 57c, La Chaux-de-Fonds.

Place stable. Se présenter de préférence le soir.

Nous cherchons personne compétente et capable qui pourrait fonctionner en qualité de

CAISSIÈRE

Place stable et bien rétribuée

Faire offre détaillée ou se présenter
AU PRINTEMPS
La Chaux-de-Fonds

Horloger complet

apte à prendre des responsabilités et capable de suivre un personnel décotteurs, retoucheurs, régleurs, trouverait situation stable chez Jaeger - Le Coultre, 1, rue des Moulins, à Genève.

Nous cherchons pour tout de suite :

2 bons TOURNEURS
1 bon FRAISEUR
1 bon FRAISEUR-ALESEUR

sur machine à pointer.
HAESLER-GIAUQUE & Cie, Le Locle

Manufacture importante de boîtes de montres offre place stable et bien rétribuée, à

Mécanicien faiseur d'étampes

de boîtes de montres ou

Mécanicien qualifié

non spécialisé, mais désirant le devenir.
Faire offres sous chiffre L. S. 14712, au bureau de L'Impartial.

BADEN
Hôtel des Bains **NATIONAL**

Cures d'automne efficaces contre les rhumatismes la sciatique, guérison de fractures osseuses. Tous les moyens de cures et bains dans l'établissement. Cuisine très soignée lift, garages.
Prix de pension à partir de Fr. 11,—, prix forfaitaires avantageux. Demandez les prospectus à Fam. **HERZOG** Tél. (056) 2.64.55.

Docteur

Mathez
de retour

Metteuse en marche

trouverait place sûre en fabrique.

Faire offres sous chiffre M. D. 14659, au bureau de L'Impartial.

Parade sur la glace 1952

Dernière représentation

Mercredi 20 août à 20 h. 15

Dernière occasion de voir ce spectacle splendide.

Au Pêcheur

Hôtel-de-Ville-Granges 3
Tél. No 2 67 18

Ménagères profitez

Cette semaine grande quantité de belles

Bondelles

entières et en filet ainsi que

Palées
et
Truites du lac

Se recommande

POUSSETTE

«Royal Eka» en parfait état, est à vendre, Fr. 150.—. S'adr. Industrie 5, au 1er étage.

Inerties

Jeune dame ayant machine, cherche travail à domicile. Ecrire sous chiffre J. L. 14793 au bureau de L'Impartial.

BONNE RECOMPENSE à qui rapportera chat gris et blanc perdu dans le quartier de la Charrière. S'adr. rue des Moulins 22, au rez-de-chaussée.

Trouvé

samedi, à la rue Léopold-Robert, un manteau de pluie mi-saison. — Le réclamer contre frais d'insertion, à M. Devaud, 45, rue Jardinière, après 19 h.

Monteurs en chauffage A
Monteurs en chauffage B
Aides-monteurs qualifiés
Serrurier-tôlier

très capables seraient engagés de suite ou date à convenir par **CALORIE S. A.,** Serre 66, La Chaux-de-Fonds.

Monteurs - Aides-monteurs

chauffage - sanitaires
sont demandés de suite.
BRUNSCHWYLER & Co
Serre 33

A conditions avantageuses

vous apprenez la comptabilité, calcul, correspondance, sténographie, etc. **en 6 mois** avec ou sans **diplôme** à **l'écoleTamé** de Lucerne, Zurich, Fribourg, Bellinzone.

(Par correspondance en 12 mois avec ou sans diplôme).

Votre prochaine conférence à

Brestenberg

SCHLOSSHOTEL
AU BORD DU LAC DE HALLWIL
Direction: H. Kessler-Burger
TEL. (064) 8 71 31

La Direction et le Personnel de la maison **les fils de Paul Schwarz-Etienne** ont le regret de faire part du décès de

Mademoiselle

Blanche Meystre

leur fidèle ouvrière et collègue, survenu le 17 août 1952.

Ils garderont d'elle le meilleur souvenir.

Le Comité du F. C. Etoile-Sporting a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur JOHN FORSTER

membre d'honneur, ancien président de la société et président en charge de la section des vétérans de l'A S.F.A.

L'incinération aura lieu mercredi 20 courant à 14 h. au crématoire de **Bienne.**

Domicile mortuaire : 33, rue de Morat, Bienne.

En cas de décès: E. Guntert & fils
Numa-Droz 6 — Téléph. jour et nuit: 2 44 71
Auto-corbillard. Cercueils. Ttes formalit. Prix modérés.

AVIS MORTUAIRE

Il a aimé la vie sur terre et la vie lui a rendu cet amour. L'esprit ne connaît ni l'âge, ni la mort, il ne connaît que la joie et l'amour.

Il me reste le pénible devoir de faire savoir à nos parents, nos amis et nos connaissances que mon bien-aimé

John FORSTER

a passé dans l'invisible. Bien que je sache que la vie est éternelle, ma douleur est immense.

Betty FORSTER.

BIENNE, le 18 août 1952.

La cérémonie aura lieu MERCREDI 20 AOUT, à 14 heures, au crématoire.

Culte au domicile mortuaire, RUE DE MORAT 33, à 13 h. 15.

Sur désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Autocars à disposition.

Représentant

capable et sérieux serait engagé par la Maison **PICARD S.A.,** Vins, Le Col-des-Roches.

Adresser offres écrites avec curriculum vitæ.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance.
Ps. 27, v. 1.

Madame et Monsieur Willy Fluckiger-Gentil ;
Monsieur et Madame Willy Bandelier et leurs enfants ;
Mademoiselle May Bandelier,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle

Marie-Louise BANDELIER

leur chère et regrettée tante et parente, que Dieu a reprise à Lui dimanche matin, à 6 heures, dans sa 76e année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 août 1952.

L'insinération, sans suite, aura lieu mardi 19 août 1952, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile à 14 h. 30.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue de la Chapelle 6 a.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3, v. 16.

Monsieur et Madame Max Evard et leur fils Pierre, à La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Charlotte Evard, à Corcelettes sur Grandson ;
Mademoiselle Christine Evard, à Saint-Aubin (Neuchâtel) ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu David-Louis Evard-Diacon ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis-Oscar Jacot-Bise ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Darcourt EVARD

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 80e année.

Saint-Aubin (Neuchâtel), le 17 août 1952.

L'inhumation aura lieu à Saint-Aubin (Neuchâtel), le mercredi 20 août 1952, à 13 h. 30.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 15.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix, chère maman,
Tu as accompli fidèlement ton devoir.

Madame et Monsieur Maurice Ketterer-Devenoges ;
Madame et Monsieur Gustave Gentil-Devenoges et leur fils Raymond ;
Madame et Monsieur Maurice Devenoges et leurs enfants, à Nice ;
Madame et Monsieur Edmond Devenoges et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Arthur Uhlmann ;
Madame et Monsieur Pierre Gendre et leur fils André ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame

Vve Emma DEVENOGES

née VOEGELI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-soeur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 80me année

La Chaux-de-Fonds, le 18 août 1952.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mercredi 20 courant, à 16 h.

Culte au domicile à 15 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

RUE DU NORD 185

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Revue du Jour

Les plans de M. Mossadegh.

La Chaux-de-Fonds, le 19 août.

M. Mossadegh va, paraît-il, procéder à la réforme agraire. Les gouverneurs de provinces ont déjà reçu des instructions doublées d'une mise en garde les avisant que s'ils ne coopéraient pas sincèrement, ils seraient renvoyés immédiatemnt.

Le journal indépendant « Ettelaat » a en outre prédit lundi soir qu'une fois que la Grande-Bretagne et l'Iran auront résolu leurs problèmes sur la nationalisation du pétrole, ils signeront un pacte d'amitié qui mettra fin à la tension qui dure depuis 15 mois. Il a exprimé la confiance du Premier iranine en une solution prochaine de la crise du pétrole. Il a ajouté que M. Mossadegh se préparait à reprendre les négociations avec la Grande-Bretagne, mais que l'Iran insisterait sur les deux conditions suivantes au préalable :

1. La Grande-Bretagne ne doit pas insister sur l'engagement de techniciens anglais pour diriger l'industrie nationalisée du pétrole.

2. L'Iran ne doit pas être soumis à l'obligation de vendre son pétrole à un client particulier (c'est-à-dire la Grande-Bretagne). Le journal ajoutait que la question des compensations dues par l'AIOC pour la perte de ses biens serait décidée par arbitrage.

Enfin, on ajoute que de sérieuses représentations auraient été faites au gouvernement russe pour participation à certains désordres provoqués par le Parti Tudeh.

Ainsi, la situation évolue en Perse de façon telle qu'on commence à y voir clair.

Quant à une alliance possible avec l'Angleterre, il n'y aurait rien là d'extraordinaire. Comme disait Palmerston, « la Grande-Bretagne n'a ni amitiés ni inimitiés éternelles, elle n'a que des intérêts éternels... »

Reprise de l'activité politique en France.

Si l'on en croit le correspondant parisien de l'ATS, l'activité politique ralentie par les vacances et en particulier pendant les fêtes du 15 août, va connaître ces jours un premier regain d'activité.

Pour respecter l'ordre chronologique, il y aura d'abord mardi l'audition de M. Robert Schuman par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée, puis le lendemain un Conseil des ministres à l'Elysée.

Devant la Commission et le Conseil, M. Schuman fera très vraisemblablement un exposé sur les dernières négociations concernant la Sarre et sur les affaires tunisiennes. Ces dernières n'ont pas sensiblement évolué ces jours-ci et on s'accorde à reconnaître que le temps presse. Il apparaît désormais certain que la question sera soumise à l'ONU, lors de sa prochaine assemblée générale. Le gouvernement devra donc fixer l'attitude de la délégation française et constituer son « dossier ».

En ce qui concerne le Conseil des ministres de mercredi, pour lequel M. Pinay est rentré à Paris lundi soir, après avoir fait une courte halte dans son fief de Saint-Chamont, après sa cure à Aix-les-Bains, il comportera un exposé du président du Conseil sur les grandes lignes de la politique économique et financière du gouvernement.

Les symptômes économiques enregistrés ces dernières semaines ne sont pas très rassurants, tant en ce qui concerne les prix de gros et de détail, que les chiffres de production.

La politique française en arrive à un tournant. Nous aurons l'occasion de le constater au cours des prochaines semaines.

Vers un renforcement de l'axe Moscou-Pékin ?

A Washington, on diverge sensiblemnet d'opinion au sujet de la conférence qui a lieu actuellement à Moscou entre Staline et Chou en Lai. Les uns estiment que la dite rencontre pourrait bien n'être qu'une conférence « de routine » entre deux nations liées par un traité d'amitié. D'autres, en revanche — et les experts britanniques abondent dans ce sens — pensent qu'il s'agit d'un renforcement de l'axe Moscou-Pékin et que les deux capitales cherchent à unir plus étroitement leur politique et leur destin en Extrême-Orient. On attache, dans la capitale britannique, une grande importance à la réception spectaculaire qui a été faite à la délégation chinoise et l'on estime que le tout pourrait se transformer facilement en une manifestation communiste de grande envergure pour l'Asie, voire en un appel à la libération de la « domination coloniale ».

On suppose, ou il est possible que certaines difficultés aient surgi en ce qui concerne la guerre de Corée. La Chine s'est montrée réticente à certains moments et Mao Tsé Toung a affirmé une indépendance qui montre qu'il aspire à se libérer de toute tutelle soviétique dans les affaires internes. D'autre part, il y a la question de l'aide militaire future de l'URSS, ainsi que l'abandon de la Mandchourie par Moscou. L'URSS tentera-t-elle d'éluder la question du retour de Port-Arthur à la Chine en brandissant la menace occidentale ?

Attendons d'autres précisions pour juger. Au surplus, il est probable qu'un secret hermétique sera conservé sur les conversations actuelles.

P. B.

Une condamnation à mort en Egypte

Il s'agit d'un employé de 20 ans, considéré comme le fomentateur des troubles de Kafr el Dawar. — La conférence sino-russe intrigue l'opinion occidentale.

On ajourne l'exécution

Le condamné aurait des révélations à faire

LE CAIRE, 19. — Reuter. — **L'EMPLOYE MUSTAPHA KHAMIS, 20 ANS, PRINCIPAL FOMENTATEUR DES TROUBLES DE KAFR EL DAWAR, A ETE LUNDI CONDAMNE A MORT PAR PENDAISON.**

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment Moustapha Khamis, qui devait être exécuté hier à Kafr el Dawar, a été transféré à la prison « Hadra » à Alexandrie.

D'autre part, les autorités militaires égyptiennes ont fait arrêter, lundi, le fils d'Amin Afifi, ancien chef du cabinet du roi Farouk, après qu'un des inculpés des troubles l'eut dénoncé devant la justice de l'Etat. Cet inculpé a accusé son compatriote d'avoir provoqué les troubles sanglants de la semaine dernière. Le fils Afifi est directeur de l'usine textile où les désordres ont éclaté.

L'EMPLOYE MOUSTAPHA KHAMIS A FAIT SAVOIR AU GENERAL NAGUIB QU'IL DESIRAIT FAIRE « CERTAINS AVEUX ».

Suspension des salaires des sénateurs égyptiens

LE CAIRE, 19. — United Press — Le gouvernement égyptien a décidé dimanche de suspendre le salaire des sénateurs. Cette décision a été interprétée comme la dissoution virtuelle du Sénat égyptien, dominé par le Wafd. On sait que la Chambre des députés, également dominée par le Parti wafdiste, a été dissoute en mars dernier. La décision de dimanche semble liquider l'ensemble du Parlement actuel pour recommander une nouvelle vie parlementaire sous le nouveau régime institué à la suite du coup d'Etat récent.

Suppression partielle de la censure

LE CAIRE, 19. — Reuter — Un porte-parole du gouvernement a déclaré que la censure frappant les informations de presse sortant du pays sera supprimée lundi.

La question du titre du roi d'Egypte et du Soudan

LE CAIRE, 19. — Reuter — Un porte-parole du ministère égyptien des affaires étrangères a déclaré, lundli, que l'acceptation des lettres de créance de l'ambassadeur britannique Stevenson, lesquelles étaient adressées au roi Ahmed Fouad II, n'est qu'une solution provisoire du problème. Ces lettres de créance n'empêcheront pas l'Egypte d'exiger, de la part de la Grande-Bretagne et d'autres pays, la reconnaissance du titre de « roi d'Egypte et du Soudan ».

On aura tout vu !

Un plan allié pour la restitution de la fortune de Krupp

BONN, 19. — DPA — Les autorités d'occupation alliées ont soumis au gouvernement fédéral un plan relatif à la restitution de la fortune de Krupp à son ancien propriétaire. Alfred Krupp, condamné à douze ans de prison et à la confiscation de ses biens par le tribunal de Nuremberg, avait été grâcié, le 31 janvier 1951, par M. John Mac Cloy, alors haut commissaire américain, et libéré avant le temps. M. Mac Cloy avait aussi levé la peine de confiscation des biens prononcée à Nuremberg. Le plan allié prévoit qu'Alfred Krupp n'aura plus rien à voir avec la production de l'acier et du charbon, mais que le reste de sa fortune lui revient pour la plus grande part. Krupp devrait être indemnisé sous forme de fonds provenant de la vente d'actions des entreprises sidérurgiques et charbonnières ou sous une autre forme à envisager.

La conférence sino-russe de Moscou

Washington ignorait qu'elle devait avoir lieu

WASHINGTON, 19. — Reuter. — **Un porte-parole du Département d'Etat a déclaré lundi aux journalistes que les Etats-Unis n'ont pas eu connaissance au préalable des conversations de Moscou entre l'URSS et la Chine. On peut s'attendre à ce que les représentants de ces deux Etats liés par un traité tiennent de temps en temps des réunions. On pense à Washington que la reprise du contrôle complet de la Chine sur Port-Arthur et Dairen ainsi que la rétrocession de la ligne de Cnagnchou, en Mandchourie, à la Chine, constitueront les objets principaux des onversations de Moscou. M. Acheson a déclaré que la reprise du contrôle en question n'a pas de grande importance. L'URSS est autorisée à établir un système de contrôle sur ces deux ports et sur cette voie ferrée mandchoue.**

On croit que l'accord sino-soviétique de 1950 contient des protocoles secrets et que ces protocoles nécessitent des pourparlers. Il semble inévitable que les Chinois interviendront pour demander une augmentation des emprunts de 300 millions de dollars qui leur ont été accordés en 1950 afin de pouvoir acheter des installations industrielles pendant les cinq ans prévus. La Chine doit acheter le matériel de guerre pour la guerre de Corée, qu'elle a obtenu de l'URSS. Les Chinois vont certainement avoir besoin d'une aide militaire et d'une aide économique.

L'une des plus importantes découvertes de ce siècle en astronomie

SYDNEY, 19. — United Press — La preuve récente que l'espace dans l'Univers contient de l'hydrogène a été décrite comme « l'une des découvertes les plus importantes du siècle dans le domaine de l'astronomie ». A une réunion des savants internationaux qui se tient à Sydney, les savants ont déclaré qu'il avait été prouvé de façon indubitable, que l'espace entre les étoiles contient de l'hydrogène atteignant une température inférieure à 300 degrés (Fahrenheit) en-dessous de zéro. Ils l'ont décrite comme la « ligne d'hydrogène » qui devrait indiquer aux savants la vélocité et la composition de l'Univers.

La fin du drame de la Pierre-Saint-Martin

Les quatre spéléologues ont pu être remontés

tandis que Pierre Loubens dort au fond du gouffre de son dernier sommeil. Une nouvelle caverne, plus grande encore que la première, où coule le cours d'eau, a été découverte.

SAINT-ENGRACE, 19. — A l'heure où le lecteur lira ces lignes, il n'y a plus que le corps de Marcel Loubens au fond du gouffre de la Pierre-Saint-Martin, qui restera à jamais son tombeau.

Après avoir élevé, durant les deux dernières journées de leur séjour souterrain, un énorme mausolée de grosses pierres encadré de deux colonnes, au centre de l'immense salle Elisabeth-Casteret, un à un les spéléologues ont effectué, samedi et dimanche, leur remontée.

Le premier « cobaye » — si l'on ose employer ce mot cruel — fut Labeyrie. Samedi, entre 8 et 9 heures, trois spéléologues de Mauléon, MM. Bouillon, Boucher et Landeau, aidés d'un camarade palois, M. Hugues Garrigue, étaient descendus le long des échelles de corde à la cote moins 80 afin de contrôler le glissement du câble qui avait tendance à sauter du « diabolo » et à frotter sur la roche. Il fallait donc le maintenir sur la poulie.

Entre 8 h. et 10 h. 45, le professeur Cosyns entra en liaison téléphonique avec Labeyrie, qui exigea de nouvelles mesures de sécurité.

Après une nouvelle conversation, Labeyrie se fixa au filin et son ascension commençait.

Le poignant récit d'un témoin

« Un de Mauléon », M. Bouillon, a fait de cette remontée, un récit émouvant à l'envoyé spécial de « L'Aurore » :

— Nous nous tenions depuis des heures, immobiles par une température de 3 degrés sur la « plateforme moins 80 ». Elle est d'ailleurs assez large, et nous n'étions pas encordés. Mais, rester debout plaqués contre la paroi est le seul moyen d'éviter la grêle de pierres qui, sous le frottement du câble, dégringolaient sans cesse dans le gouffre devant nous. Au fond, à 300 m., sous nos pieds, le sourd rugissement intermittent d'une cascade accroissait l'impression sinistre. Tout d'un coup, le câble se tendit. Puis nous entendîmes un bruit sec : clac ! Puis, plus rien... Nos coeurs se serrèrent.

Mais nous comprîmes rapidement qu'il ne s'agissait probablement là que d'un exercie de traction sur le câble effectué simultanément par les deux équipes de la surface et du fond afin de s'assurer de la solidité du filin. Car, soudain, nous entendîmes un murmure qui nous fit pousser un soupir de soulagement... C'était la voix de Labeyrie qui parlait sans arrêt au laryngophone, là-bas, dans le noir, tout au fond du puits. Sa remontée dura encore près de deux heures, et, soudain, nous vîmes apparaître à cinquante mètres en contre-bas, une tache blanche qui grossissait et montait vers nous.

Labeyrie arrive, calme et souriant...

« Puis, tout à coup, nous eûmes l'impression surprenante de nous trouver face à face avec cet homme en train de monter de l'abîme, tout droit, avec la rigidité d'un ascenseur. Très calme, souriant, il nous reconnut et nous serra la main. Il prit place à côté de nous sur la plate-forme et but une tasse de café que j'avais, par trois fois, fait réchauffer pour lui. Il alluma une cigarette et acheva la remontée en la fumant ».

A 18 h. 26, Labeyrile débouchait à l'entrée du gouffre. Modérant son émotion, tout en serrant les mains de ses amis, il serra simplement, tendrement, le bras de sa femme, sans plus, puis s'éloigna avec elle. A 19 h. 30, le câble était renvoyé au fond, et les quatre de la plate-forme 80 remontaient à la surface.

A 22 h. 30, c'étaient les Palois Lucien Liquet et Robert Horgassau qui, en compagnie de Treutard, membres de l'expédition allèrent prendre le relais à la cote moins 80.

La montée d'Occhialini commença à 23 h. 45 et prit fin dimanche, à 1 h.45. Elle s'effectua parfaitement.

A 2 h. 15, cependant, une légère réparation dut être effectuée au câble : une vis d'arrêt céda dans le treuil.

Tazieff tournoie dans le vide

Tout à la joie de retrouver leurs camarades du fond, ceux du dehors n'entreprirent pas de remontée dimanche matin. D'ailleurs, les deux qui restaient dans le gouffre : Tazieff et Mairey, dormaient alors profondément. Le problème se posait pourtant de savoir qui remonterait le premier. Le docteur Mairey, parvenu le dernier au fond, estimait que son devoir était d'être aussi le dernier à le quitter.

Quant à Tazieff, il désirait rester au fond du gouffre jusqu'à mardi matin, ce qui représentait pour lui un séjour souterrain de neuf jours, afin de battre le record du monde détenu jusqu'ici par un spéléologue italien, avec huit jours de vie en caverne. Mais, pour diverses raisons, les deux remontées devaient être effectuées absolument dimanche après-midi il n'était plus possible à Tazieff d'accomplir sa performance. Aussi, en définitive, fut-ce lui que l'on désigna pour revenir le premier au jour.

Tazieff prenait donc le départ à 17 h. 34 et, à 17 h. 42, alors qu'il se trouvait à la cote moins 270, il fut soudain immobilisé par le même incident qui s'était produit la nuit précédente : la vis d'arrêt avait encore cédé ; on dut bloquer le câble et, pendant deux heures, Tazieff restera pendu dans l'abîme, sans pouvoir s'accrocher à une paroi, tournoyant sans fin au-dessus de 118 mètres de vide...

A 19 h. 45, heureusement, son ascension reprenait. Mais on avait eu très peur... A 21 h. 35, Tazieff était hissé hors du gouffre, sain et sauf.

Le spéléologue Dr André Mairey est remonté à la surface

SAINT ENGRACE, 19. — AFP. — Le Dr André Mairey, dernier des spéléologues du gouffre de la Pierre-Saint-Martin a été remonté à la surface et est arrivé sauf auprès de ses camarades. Son ascension s'est effectuée sans incident.

Dernière heure

De nouveaux incidents à Téhéran

Communistes et fascistes se bâtonnent

TEHERAN, 19. — Reuter. — **Des incidents se sont produits mardi, entre des groupes du parti pro-communiste Tudeh et des partisans du parti fasciste Sumka, au voisinage du centre des affaires de Téhéran. La police a dispersé les différents groupes. Les magasins du quartier sont ensuite restés fermés. Depuis quelques jours ces incidents entre les partisans des deux partis se préparaient clairement. Les groupes rivaux armés de bâtons en sont venus aux mains dès qu'ils se sont rencontrés. La police qui, depuis l'abolition de l'état de siège, il y a 10 jours, s'était retirée, patrouille de nouveau dans les rues.**

Les dockers du port de Tunis refusent de prendre le travail

TUNIS, 19. — AFP. — Les dockers du port de Tunis ont refusé de prendre le travail ce matin pour protester contre l'embauchage d'une soixantaine de nouveaux employés par la direction du port. Les responsables syndicaux, qui s'élèvent contre cette initiative, déclarent que les quelque 1300 dockers actuellement titulaires de la carte professionnelle sont déjà en surnombre.

Dès qu'il sera libre, M. Truman partira découvrir le monde

WASHINGTON, 19. — AFP. — Un porte-parole de la Maison Blanche a confirmé, lundi, que le président Truman, comme il l'avait indiqué au cours d'une conférence de presse il y a quelques mois, avait l'intention d'effectuer un grand voyage à travers le monde à l'expiration de son mandat en janvier 1953. Le porte-parole a toutefois ajouté que le président n'avait pas encore établi un itinéraire définitif pour ce voyage et n'en avait pas encore fixé la date.

M. Attlee en Rhodésie du Nord

LIVINGSTONE (Rhodésie du Nord), 19. — Reuter. — M. Clément Attlee, chef du parti travailliste britannique, accompagné de son épouse, est arrivé en Rhodésie du Nord par la voie des airs. Il visitera les deux Rhodésie et le Nyassaland et examinera le problème de la création d'une fédération de ces trois pays.

Le blocus arabe d'Israël

LE CAIRE, 19. — Reuter. — L'Irak et la Jordanie ont annoncé lundi à la commission de la Ligue arabe pour le blocus d'Israël qu'elles suspendaient le commerce avec l'île de Chypre en mains britanniques, car cette île est le centre de la contrebande avec Israël.

L'auteur du cambriolage de l'arsenal de Derendingen...

...avait poignardé son complice durant son sommeil

MOUTIER, 19. — Le juge d'instruction de Moutier communique :

Après plusieurs mois de recherches minutieuses, les organes de la police cantonale de Berne, en collaboration avec la police cantonale soleuroise, ont réussi à identifier le meurtrier du cambrioleur de l'arsenal de Derendingen, Friedrich Brugger, né en 1926. Il s'agit de Gottfried Huser, né en 1920, vannier ambulant. Huser a été arrêté samedi 16 août à Laufenbourg (Argovie) et conduit à la prison de district de Berne. Huser a avoué avoir commis il y a quelques mois, avec Brugger, le cambriolage de l'arsenal de Derendingen et l'agression du Hofbergli, près de Gunstberg. Au cours de leur fuite vers l'Alsace, Huser poignarda au Scheltenpass son complice durant son sommeil, afin de faire disparaître l'unique témoin de ses actes. L'enquête sur tous ces délits est conduite par le juge d'instruction de Moutier.

Vingt-cinq mille litres d'huile dans le lac de Lugano

LUGANO, 19. — Ag. — Un réservoir d'huile de la maison Bordoni, de Viganello, s'est renversé à la suite d'un affaissement du terrain. L'huile — environ 25.000 litres — a coulé dans le lac le long d'une canalisation. Une partie seulement a été récupérée au moyen d'une pompe.

Bulletin météorologique

Quelques éclaircies, mais en général très nuageux et encore des précipitations par intervalles. Température plutôt en baisse.